

Université de Franche-Comté

ESPE de Franche Comté

Mémoire de recherches

présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

“Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation”

Mention 1^{er} Degré Professeur des Ecoles

**Dentelle et production dentelière en
Haute-Saône de 1850 à 1914**

Projet présenté par

Florian PRETRE

Soutenu publiquement le 1^{er} juin 2017

Devant un jury composé de :

Fabien KNITTEL, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Franche-Comté, directeur de recherches

Odile ROYNETTE, Maîtresse de conférences HDR en histoire contemporaine, Université de Franche-Comté

Année Universitaire 2016-2017

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire de recherches.

Je remercie Monsieur Fabien Knittel, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Franche-Comté. En tant que directeur de mémoire, il m'a guidé dans mon travail et m'a permis de cheminer dans ma réflexion.

Je remercie tout particulièrement Monsieur Guy Curien qui, par sa bienveillance, sa disponibilité, sa curiosité et son précieux fond personnel d'archives, a rendu possible la rédaction de mes recherches.

Je remercie aussi Madame Pascale Dumas, Monsieur Charles Henriot et Monsieur Lénéïc Drugeon pour les relectures qu'ils se sont proposés d'effectuer.

TABLE DES MATIERES

■	Introduction.....	3
■	Définitions	4
1.	La dentelle de Luxeuil.....	4
A-	Caractéristiques	4
B-	Histoire.....	6
2.	Mise en relief avec la dentelle du Puy-en-Velay	7
■	Organisation du processus de production de la dentelle	9
1.	Les dentelières : agents isolés dans le processus de production de la dentelle.....	9
2.	La division du travail et l'industrialisation du processus de production	11
■	Les utilités de l'ouvrage dentelier.....	20
1.	Un ouvrage socialement et culturellement destiné aux femmes.....	20
2.	La dentelle comme ouvrage d'utilité économique	23
■	Les différentes modalités d'apprentissage de la dentelle en Haute-Saône.....	26
1.	Un savoir de transmission familiale.....	26
A-	Au domicile familial.....	27
B-	Un savoir transmis par les pairs	28
C-	Travail aux champs et travaux à l'aiguille : l'apprentissage solitaire	29
2.	A l'Ecole primaire	30
A-	Généralités et importance des travaux à l'aiguille.....	30
B-	Les cours de travaux à l'aiguille et les maîtresses de couture	31
C-	Les évolutions de l'enseignement des travaux à l'aiguille à l'Ecole	34
3.	L'apprentissage de la dentelle : une forme d'enseignement technique.....	37
A-	La dentelle dans les prémises de développement de l'enseignement technique.....	38
B-	L'apprentissage de la dentelle sur les genoux de l'Industrie	42
■	Conclusion	45
VII.	Bibliographie.....	48

■ Introduction

Au cours du XIX^{ème} siècle, la Haute-Saône est un des premiers départements à développer la dentelle à grande échelle. Les dentelières étaient nombreuses, mais leur recensement était cependant difficile avant leur déclaration systématique à la sécurité sociale en 1955. Cependant, sur 213 077 habitants en 1931, leur nombre est estimé à 50 000 et cela après le lent déclin de la production textile et dentelière franc-comtoise dès 1914¹. Ainsi, le nombre de dentelières haut-saônoises devait être encore plus conséquent : la demande considérable de dentelles et broderies rapportait en 1947 encore plus de 450 millions de francs, dont 220 millions étaient redistribués sous forme de salaires². D'autre part, la dentelle haute-saônoise faisait bon nombre d'envieux comme le remarque un dentelier du Puy-en-Velay : « Nous étions fort jaloux de la Haute-Saône. Les brodeuses de cette région étaient capables, en un temps record, de réunir différentes techniques de broderie sur un même ouvrage, possédant sur une aire géographique restreinte une main-d'œuvre compétente. Nous devions, quant à nous, solliciter pour cela un ou plusieurs départements »³. L'homme souligne ici les remarquables capacités d'adaptation des dentelières et des brodeuses ainsi que la qualité de leurs productions. Leur technique - technique définie par Marcel Mauss comme un « acte traditionnel et efficace » - devait donc être exemplaire. Monsieur Mauss précise : « Il n'y a pas de techniques et pas de transmissions s'il n'y a pas de tradition »⁴. Dès lors, il convient de s'intéresser aux conditions de transmissions de ce savoir dentelier et donc, à l'apprentissage de celui-ci afin de tenter d'entrevoir les raisons de la qualité et de l'efficacité de l'ouvrage haut-saônois. La période considérée pour cette étude concerne les années allant de 1850 à 1914, une période de fort développement de l'industrie dentelière.

Pour se faire, il convient bien évidemment de définir, dans un premier temps, les spécificités de la dentelle haut-saônoise ; caractérisée notamment par la très fameuse dentelle de Luxeuil. Cette définition sera mise en relief à travers la comparaison de la dentelle précédemment évoquée avec un autre type de dentelle française afin de saisir au mieux toutes les spécificités de l'ouvrage luxovien. Ainsi, dans un second temps, nous observerons l'organisation du processus de production dentelière ainsi que les évolutions de celle-ci. Par la

¹ DUCHÊNE Fabrice, *La dentelle de Luxeuil et le grand siècle des brodeurs en Haute-Saône*, Vesoul, édition des Tramways de la Haute-Saône, 1997, p.12.

² Archives municipales de la ville de Besançon, 4S/16 « Dentelle et Broderies en Haute-Saône par Ferdinand Jossierand » dans *L'opinion économique et financière*, n°2 juillet 1949.

³ Cité par DUCHÊNE Fabrice, *op. cit.*, p. 12.

⁴ MAUSS Marcel, « Les techniques du corps » (1935), dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, rééd. « Quardrige » 2009, p. 371.

suite, nous considérerons les apports socioculturels et économiques de la production de dentelle pour, enfin, nous permettre de considérer au mieux les différentes modalités d'apprentissage de celle-ci.

■ Définitions

La dentelle est le « résultat d'une combinaison de fils exécutés à l'aiguille, au crochet ou aux fuseaux, à l'exclusion de tout autre procédé. Elle se fabrique directement avec son fond et ne nécessite aucun tissu préalable. On ne peut la confondre avec le filet ou le tulle brodés... car ce n'est ni la légèreté, ni le degré de transparence qui caractérisent la dentelle mais uniquement les moyens mis en œuvres pour sa fabrication »⁵. Elle « diffère de la broderie en ce que le décor y est partie intégrante du tissu au lieu d'être appliqué sur un tissu préexistant »⁶. Ouvrage d'une grande finesse, la dentelle implique donc bien évidemment un apprentissage solide et une grande rigueur. La France dispose encore aujourd'hui d'une diversité remarquable de dentelles. Dans son ouvrage de synthèse, Mick Fouriscot ne distingue pas moins de 25 types de dentelles différentes à travers le pays⁷. Chacune de ces dentelles s'illustre par la diversité de sa technique et donc, par la grande diversité des ouvrages produits. Ici, il convient donc de définir ce qu'est la dentelle de Luxeuil et de clarifier quelque peu ses origines, ainsi que de procéder de la même manière pour la dentelle du Puy-en-Velay qui nous permettra de comparer spécificités et origines propres de l'ouvrage haut-saônois.

1. La dentelle de Luxeuil

A- Caractéristiques

La dentelle de Luxeuil se caractérise par l'utilisation d'un modèle constitué de trois épaisseurs de papiers différents : du papier kraft, du papier dessin et du papier cristal (Figures 1 et 2). L'utilisation du papier kraft permet de renforcer le support final et d'assurer une meilleure résistance et donc, une meilleure longévité au dessin. Le lacet est fixé sur le papier

⁵ DUCHÊNE Fabrice, *La dentelle de Luxeuil et le grand siècle des brodeurs en Haute-Saône*, Vesoul, éditions des Tramways de Haute-Saône, 1997, p. 11.

⁶ VIGOUROUX L., « Rapport fait au nom de la commission du commerce et de l'industrie chargée d'examiner la proposition de loi de M. Fernand Engerand relative de l'apprentissage de la dentelle à la main » dans *La Haute-Loire*, 18 juin 1903.

⁷ FOURISCOT Mick, *Dentelles de France. Comment les reconnaître ?*, éditions Bonneton, Condé-sur-Noireau, 2001, p. 45.

cristal protégeant ainsi le dessin de la fixation du lacet et le lacet de l'encre du dessin. Puis la dentelière relie au fil les lacets en y incorporant différents motifs selon le point utilisé.⁸



Figure 1 : dessin de napperon fixé à l'aide de fil sur papier kraft - premier quart du XXème siècle.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.



Figure 2 : Support assemblé pour la confection d'un coin de nappe - premier quart du XXème siècle.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁸ FOURISCOT Mick, *Dentelles de France. Comment les reconnaître ?*, éditions Bonneton, Condé-sur-Noireau, 2001, p. 49.

Pour leurs ouvrages, les ouvrières haut-saônoises pouvaient mobiliser une trentaine de points différents, ce qui contribuait à rendre la dentelle de Luxeuil si riche et variée⁹. Cette technique serait apparue aux alentours de 1850, les ouvriers auraient eu l'idée de combler les vides entre les lacets - lacets utilisés traditionnellement dans la dentelle Renaissance - à l'aide de points de broderie florale. Cela donna naissance à ce nouveau type de dentelle. Plus tard, Entre 1890 et 1892, les fabriques de dentelle firent le choix d'utiliser du coton au fil utilisé précédemment étant de moins bonne qualité. Ce changement permit d'améliorer les productions de toilettes féminines et connut un succès sans cesse plus important¹⁰.

B- Histoire

La petite ville de Luxeuil-les-Bains se situe au carrefour de la Suisse, de la Lorraine, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique et de Lyon. Les particularités de ces régions et les flux de populations et de biens font que l'on retrouve des emprunts à la dentelle de Milan, de Bruges et de Venise dans la dentelle de Luxeuil¹¹ (Figure 3).

Cette dentelle, très en vogue durant le XVIIIème et le XIXème siècle, voit sa production se développer fortement dans la deuxième moitié du XIXème siècle. L'essor fulgurant de l'ouvrage luxovien fut soutenu par une publicité de choix lorsque Napoléon III et sa femme, l'impératrice Eugénie, firent une halte aux thermes de Luxeuil-les-Bains durant l'été 1858¹². Une ombrelle fut offerte à cette-dernière apportant, ainsi, une



Figure 3 : Position de Luxeuil-les-Bains.

⁹ FOURISCOT Mick, *Dentelles de France. Comment les reconnaître ?*, éditions Bonneton, Condé-sur-Noireau, 2001, p. 45.

¹⁰ *La nouvelle revue franc-comtoise*, n°1 nouvelle série, quatrième trimestre de 1988, Dole Imprimerie H. Chazelle, p.99-107.

¹¹ FOURISCOT Mick, MOREL Huguette, *Le Luxeuil : dentelle mixte à l'aiguille et au lacet mécanique*, Editions Didier Carpentier, 2001, p. 5.

¹² *Conservatoire de la Dentelle de Luxeuil*, (en ligne), 2017, <http://dentelledeluxeuil.com> (page consultée le 14 novembre 2016).

visibilité de la dentelle luxovienne dans toutes les sphères influentes de l'époque¹³. Dès lors, le Luxeuil, comme il est appelé familièrement encore aujourd'hui, a joui d'une popularité notable tant que la mode se parait de dentelle. Cependant, les tourments causés par les deux guerres mondiales et les évolutions de la mode eurent raison de l'éclat de la dentelle de Luxeuil.

Dans leur ouvrage, et selon la formule de Marcel Mauss, les dentelières mobilisent une technique obéissant à la tradition et bien évidemment à l'apprentissage. Fait intéressant par ailleurs, la dentelle de Luxeuil apparaît ici comme une dentelle aux nombreux emprunts. La « géographie » même de la ville de Luxeuil-les-Bains - au carrefour des flux de population, des nouveautés et des connaissances - fut une variable notable dans le développement de cette dentelle. La haute technicité des ouvrages luxoviens est donc en grande partie due au savoir-faire remarquablement varié des dentelières du département. Ainsi, avant d'effectuer un parallèle avec un autre type de dentelle française, il convient de souligner que les dentelières haut-saônoises sont en possession d'un savoir aussi technique que vaste dont les modalités de transmission seront questionnées plus loin.

2. Mise en relief avec la dentelle du Puy-en-Velay

Afin d'apprécier les caractéristiques de la dentelle de Luxeuil, la comparaison avec les productions dentelières en Auvergne est un objet d'étude intéressant. Bien que la dentelle la plus connue aujourd'hui soit la dentelle mécanique du Puy-en-Velay, il existait avant le développement de la mécanisation du processus de production de la dentelle - qui s'est mis en place progressivement après la Première Guerre mondiale¹⁴ - une autre forme de dentelle plus traditionnelle : la dentelle au carreau. Véritable spécialité du Puy comme son nom l'indique, elle se réalise à l'aide du carreau, support de bois de forme carrée, personnalisé à convenance des dentelières. Sur celui-ci, le carton est posé. Il représente le patron de l'ouvrage à réaliser. A l'aide de fuseaux - sortes de manches en bois tourné de 8 à 10 cm dans lequel le fil est embobiné -, le fil est fixé au patron à l'aide d'épingles. Dès lors, le grand entrelacs des fuseaux autour des épingles permet aux dentelières de matérialiser le dessin indiqué par le patron¹⁵.

¹³ FOURISCOT Mick, MOREL Huguette, *Le Luxeuil : dentelle mixte à l'aiguille et au lacet mécanique*, Editions Didier Carpentier, 2001, p. 45.

¹⁴ LEMBRE Stéphane, « La qualification, la main et la machine. Filles et garçons face aux formations dentelière (XIXe-XXe siècles) », in F. Knittel, P. Raggi (dir.), *Genre et Techniques, XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 53.

¹⁵ *La dentelle du Puy*, (en ligne), 2016,

http://www.ladentelledupuy.com/index.php?page=dentelle_materiel (page consultée le 2 novembre 2016).

Geneviève Trincal souligne la difficile estimation ainsi que la difficile explication de l'apparition de la dentelle du Puy-en-Velay¹⁶. Elle évoque cependant les travaux d'Ulysse Rouchon supposant en son temps que l'apparition de la dentelle fut toute liée au culte religieux et, plus directement, dans la volonté de parer les statues de la Vierge et les autels d'ouvrages fins et délicats¹⁷. Une légende régionale, celle d'Isabelle Mamour, attribue même cette création de la dentelle au Velay à cette-dernière. En effet, lors du Jubilé de 1406, elle aurait produit un tissu d'une grande légèreté pour orner la Vierge Noire du Puy¹⁸. Dès lors, sa propagation par les colporteurs et par les curieux se serait faite progressivement dans toute la région puis par tout le pays. Les inspirations et possibles influences de cette dentelière citée par la légende ne sont donc ici pas identifiées.

La production de dentelle en Haute-Loire devient vite un atout économique pour l'Auvergne. En effet, entre 1770 et 1855, la population de dentelières en Haute-Loire est passée de 20 000 à 130 000¹⁹. Cependant, la population réelle de dentelières est difficile à établir du fait du travail des enfants et des personnes travaillant sur leur temps libre. Mais en Haute-Loire comme partout en France, les centres de production denteliers connaissent une baisse notable de leur rendement avant 1850, seuls quelques départements - dont la Haute-Saône - maintiennent leur rendement du fait de la variété de leurs ouvrages. En effet, ces zones de productions se sont inspirées des dentelles à travers la France, qu'ils adaptent et retravaillent. Les divers ouvrages sont par la suite liés à l'aide du point raccroc de manière imperceptible. Ainsi les différentes pièces se retrouvent assemblées et forment, dès lors, un ouvrage uniforme²⁰. En 1851 cependant, la manufacture du Puy reste la plus importante de France. Certains villages de Haute-Loire tels Vorey compte jusqu'à 50% de leur population comme dentelière²¹. Cependant, entre 1851 et 1886, le département connaît une baisse du nombre de ses dentelières. Une des causes en est la baisse de la demande qui provoque une diminution du nombre d'ouvrages à produire et élimine les dentelières les moins performantes. Plus tard, au début du XXème siècle, l'ouvrage manuel de la dentelle du Puy, très affaibli, se voit distancé par la dentelle mécanique.

¹⁶ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentelières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 19.

¹⁷ ROUCHON Ulysse, *La vie paysanne dans la Haute-Loire*, tome I, *La terre, la race, la maison, le costume, la nourriture*, Puy-en-Velay, 1933, p. 97.

¹⁸ FONTAINVILLE Paul, *Le Puy centre dentellier : sa dentelle aux fuseaux*, Le Puy, 1947, p. 46.

¹⁹ TRINCAL Geneviève, *op. cit.*, p. 26.

²⁰ *Ibid.*, p. 30.

²¹ *Ibid.*, p. 29.

Ainsi, la dentelle traditionnelle du Puy-en-Velay illustre l'importance du facteur économique sur la production dentelière. En effet, faute d'une demande suffisante voire d'une efficacité accrue, les dentelières sont pour certaines, dépossédées de leur travail à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. La Haute-Saône, quant à elle, fait figure d'exception en cette époque et cela s'explique probablement par la grande adaptabilité des dentelières à la demande. Dès lors, afin d'appréhender au mieux les modalités d'apprentissage de la dentelle, il convient de s'intéresser aux modalités de production de cette-dernière.

III. Organisation du processus de production de la dentelle

Le processus de production de la dentelle a connu des évolutions notables entre 1850 et 1914 ; période au cours de laquelle s'est développée l'industrie et la mécanisation de la production de dentelle en France.

1. Les dentelières : agents isolés dans le processus de production de la dentelle

Le travail de la dentelle s'organise entre 1850 et 1914 suivant différentes variables. En effet, la production à domicile est motivée par un facteur primordial : les saisons. En effet, la dentelle était une activité féminine de second ordre, la première étant l'occupation agricole. Dans une lettre de juillet 1897 destinée à Madame Villequez-Renaudin, propriétaire d'une fabrique de broderies et de dentelles à Faverney (70160), Madame Denise Damidaux, entrepreneuse et ouvrière en passementerie écrit avoir fini de rentrer les foins et être à nouveau disponible pour travailler au service de Madame Villequez-Renaudin²². De même en Haute-Loire, en 1836, début de la grande production dentelière, le travail s'effectuait de manière relativement isolée et indépendante : les femmes travaillaient à leur domicile le motif qu'elles voulaient et revendaient leurs ouvrages aux plus offrants. Cependant, les productions évoluaient peu et répondaient sans cesse moins à une demande variée et changeante selon les modes. De plus, en Haute-Loire, les dentelières achètent le fil nécessaire à leurs productions et ne sont pas tenues par le fabricant d'acheter ce fil chez lui. Les dentelières sont donc assez libres de la vente de leur production, ce qui peut cependant questionner quant à la confidentialité dont devrait bénéficier les dessins que les fabricants pouvaient communiquer²³. Bien évidemment, les fabricants incitent les ouvrières à ne pas communiquer ces-derniers aux concurrents. Par la

²² Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

²³ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentelières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 46.

suite, la production évolue lentement par le biais des vendeurs ambulants ou des fabricants de dentelles²⁴. Petit à petit, en Haute-Loire, les grands fabricants de dentelles, ne pouvant recueillir les différents ouvrages à tous les domiciles, créèrent des postes de leveuses. Ces femmes se rendaient généralement le dimanche dans les villages regroupant de nombreuses dentelières, et relevaient après la messe les ouvrages dans des salles de réunion ou des commerces loués. Les levées avaient lieu une à deux fois par mois²⁵. Le rôle de la leveuse n'est pour l'instant pas identifié en Haute-Saône où le travail est orchestré par les entrepreneuses - dénomination utilisée dans un courrier de Monsieur Burllet (Grange-le-bourg) à Madame Villequez-Renaudin en 1901²⁶. Dans un courrier de janvier 1897 adressé à la jeune chef d'entreprise, Madame Damidaux s'excuse du retard pris par une commande relative à une robe. Dans son courrier, l'entrepreneuse dit profiter d'un voyage de sa mère pour effectuer la levée de l'ouvrage et le déposer à l'entreprise destinataire. Concernant la levée de manière générale, rien ne permet de savoir si, en Haute-Saône, les ouvrages sont eux aussi récupérés les dimanches ou encore après les messes. Madame Damidaux demande par ailleurs l'envoi de toile pour faciliter l'avancement de quelques ouvrages²⁷. Cette demande de matériel permet ici d'entrevoir les conditions de travail des dentelières à domicile. En effet, à la fin du XIX^{ème} siècle en Haute-Saône, les entreprises de dentelles, et plus généralement de passementeries, semblent fournir aux ouvrières la matière première nécessaire à leur ouvrage. Les patrons des entreprises étaient d'ailleurs en relation directe avec des fournisseurs, comme le prouve les factures reçues par Madame Villequez-Renaudin ; En février 1898, le mercerie Cordelier et Robert de Luxeuil-les-Bains facture à la chef d'entreprise un grand nombre de lacets et d'accessoires référencés²⁸. En mai 1899, l'entreprise de Monsieur C. Ronsenbaum, entreprise de dentelle d'ameublement, vend des fournitures pour une quantité impressionnante à Madame Villequez-Renaudin : de nombreux articles dont la référence 2 025 commandée pour 88,8 mètres sont livrés pour une facture à hauteur de 79 320 francs²⁹.

Cependant, et de manière plus générale, dès 1850, la production de dentelle connaît une baisse de la demande dans de nombreux départements. La Haute-Saône n'en fait pas partie. Cette organisation, où les dentelières sont relativement libres de jouir comme elles l'entendent

²⁴ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentelières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 44.

²⁵ *Ibid.*, p. 45.

²⁶ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

de leur ouvrage, sans forcément être approvisionnée en matériel, constitue peut-être une des causes de la difficulté connue en 1850 par le commerce de la dentelle en Haute-Loire. Il est intéressant de souligner malgré tout que les dentelières haut-saônoises restent elles aussi libre de choisir leur entrepreneur et leur entreprise. En effet, dans une correspondance par carte postale de novembre 1898, M. Cheviet s'inquiète du peu de commandes et demande à Madame Villequez-Renaudin de lui envoyer des ouvrages à effectuer. En effet, faute de travail, il craint de perdre ses ouvrières³⁰. Enfin, bien que ces-dernières restent libres, car ne sont pas sous contrat avec les entreprises, leur travail reste dépendant de la qualité des ouvrages produits : dans un courrier de juillet 1901, probablement à destination de Madame Villequez-Renaudin, un entrepreneur écrit ne pas garder à son service les ouvrières peu efficaces et décide de n'en garder, pour l'instant, que dix³¹.

2. La division du travail et l'industrialisation du processus de production

Dans le département de la Haute-Saône en 1936, 162 maisons de couture et de passementerie sont présentes et font encore travailler en 1931 50 000 ouvrières sur une population totale du département s'élevant à 213 077 habitants³². Bien que ces nombres ne portent pas sur les mêmes années, il semble que plus du quart des haut-saônois travaillent la dentelle avant 1914. A titre d'exemple, en 1895 pas moins de 8 000 dentelières sont au service de l'entreprise de Madame Marie Garret à Faverney³³. Afin d'illustrer cela, la carte ci-après (Figure 4) indique la position des différentes maisons recensées par les divers courriers recueillis par Monsieur Curien. Il est à préciser que ces courriers, initialement destinés à Madame Villequez-Renaudin, à Madame Garret, ainsi qu'à Madame Chariot-Gillot - toutes trois entrepreneuses - ne représentent qu'une part infime des correspondances ayant été expédiées. Rien que dans les documents concernant Madame Villequez-Renaudin, le fond d'archive concerné présente 160 cartes postales et de nombreuses factures concernant la période de 1897 à 1909. Ces précieux témoignages permettent cependant d'identifier une répartition géographique intéressante des entreprises partenaires de Madame Garret, de Madame Villequez-Renaudin ainsi que Madame Chariot-Gillot. Reste à préciser que certaines villes ou

³⁰ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

³¹ *Ibid.*

³² DUCHÊNE Fabrice, *La dentelle de Luxeuil et le grand siècle des brodeurs en Haute-Saône*, édition des Tramways de la Haute-Saône, 1997, p. 12.

³³ « Dentelle et broderie en Haute-Saône », *Art et industrie*, août 1910, p. 3.

villages comptent plusieurs entreprises, comme l'exemple de Saint-Loup-sur-Semouse, qui en compte au moins huit, et que ces entreprises ne produisent pas exclusivement de la dentelle.



Figure 4 : Répartition géographique des 43 entreprises partenaires de Madame veuve Garret, de Madame Villequez-Renaudin et de Madame Chariot-Gillot.
En bleu les lieux de production haut-saônois, en jaune les vosgiens et en violet l'entreprise du Doubs.

Des factures, bons de livraisons, chèques et bons de commandes attestent de la présence de nombreuses entreprises dans le village de Favorney : comme l'entreprise Coppey, celle de monsieur Edmond Rouillot et de Marie Frickert, l'entreprise Beaudot-Haustète, celle de Noëlie Leclerc, etc³⁴. Dans ce village, prospèrent rapidement deux entreprises, véritables fleurons de la dentelle luxovienne : celle de Madame Elia Villequez-Renaudin (née en 1874) et de Madame Marie Garret (1848-1919). Les correspondances et autres documents du quotidien de ses entreprises permettent d'entrevoir les modalités de fonctionnement de ces-dernières.

La première entreprise, celle de Madame Villequez-Renaudin (Figure 5) s'installe à Favorney en 1896 et y prospère très rapidement. Ses nombreuses correspondances avec les entreprises du département mais aussi avec les départements environnants (cf. Figure 4) attestent d'un large réseau professionnel, s'étendant sans cesse plus, allant au-delà de frontières françaises comme le prouve un courrier de Bruxelles datant de 1901³⁵ ainsi que trois courriers

³⁴ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

³⁵ *Ibid.*

de 1902 en provenance de Londres, dont un de janvier 1902 autour d'une mauvaise correspondance des références anglaises et françaises pour un type de col à pointes³⁶.



*Figure 5 : Madame Villequez-Renaudin, à droite sur la barque.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.*

Déterminée, cette jeune chef d'entreprise contacte le 12 mai 1896 Monsieur Adriet de Paris afin de lui proposer ses services. Cette-dernière dit être en capacité de produire pour 30 à 50 000 francs par mois. Ainsi, riche de ses possibilités, elle se dit en attente d'ordre et de dessins³⁷. La demande est telle pour cette entreprise que Madame Villequez-Renaudin contacte le maire de Favorney le 14 février 1898 afin d'être mise en relation avec les entrepreneuses en la connaissance de ce-dernier et cela afin de palier la demande. Le maire de l'époque lui communique alors trois noms³⁸. Ainsi, cette entreprise semble prospérer : une feuille de comptes de Madame Villequez-Renaudin concernant la période de juin 1898 à mai 1899 prouve que l'entreprise de-cette dernière enregistre un revenu de 72 050,50 francs³⁹. Une des raisons perceptibles de cette réussite est, en premier lieu, la diversification de la production. En effet, lorsque Madame Villequez-Renaudin fait le choix de s'installer à Paris en 1899, elle fait figurer

³⁶ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*

sur sa carte de visite (Figure 6) l'étendue de ses possibilités de production : Broderies et dentelles de Venise, de Cluny et de Luxeuil.

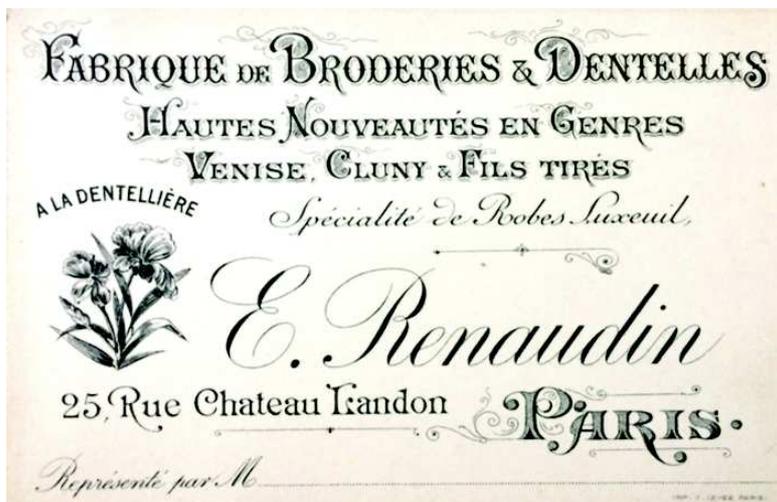


Figure 6 : carte de visite de Madame Elia Renaudin.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

De Paris, ses correspondances attestent de nombreux échanges avec la Haute-Saône où Madame Villequez-Renaudin entretient son réseau professionnel. Cette diversité de production se retrouve par ailleurs dans d'autres entreprises. En effet, pour qu'une entreprise vive de son ouvrage, il est nécessaire de le diversifier. La dentelle étant la « marraine riche » de la mode et demandant un degré de technique et une minutie de longue haleine, nombreuses entreprises varient leur production afin de subsister, comme le prouve une facture de l'entreprise A. Adriet de 1899 à destination de Madame Villequez-Renaudin - entreprise se présentant comme une entreprise travaillant la broderie perlée et la dentelle⁴⁰, ou encore un courrier de Madame Doillon, patronne d'une fabrique de filet, demandant à Madame Villequez-Renaudin en février 1898 si une des commandes passées concerne la broderie ou le filet⁴¹. De plus, la saisonnalité des ouvrières dentelières contraint les entrepreneurs de ne pas vivre que de la dentelle, comme le soulignent Mesdames Hely et Thomas - patronnes d'une entreprise de broderies et dentelles - à Madame Villequez-Renaudin dans un courrier de juillet de la première décennie du XIXème : ces-dernières disposent de peu de main-d'œuvre, contrairement à l'hiver soulignent-elles. Pour Mesdames Hely et Thomas, les commandes seront donc difficiles à suivre⁴². Cas échéant, lorsqu'une commande prend du retard ou ne peut aboutir, il est d'ailleurs d'usage de demander aux entreprises concurrentes de travailler pour son compte. Dans un courrier de

⁴⁰ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

Madame Garret datant du 19 novembre 1902, il est question d'une commande passée par Madame Villequez-Renaudin⁴³. Ou encore, en décembre de la même année, une lettre de Madame Garret fait état d'une demande à Madame Villequez-Renaudin de lui faire parvenir quelques dessins qu'elle pourra faire échantillonner dans les plus brefs délais⁴⁴.

Le dernier courrier en question soulève la question des dessins et des échantillons. En effet, la dentelle ne peut être produite sans le dessin, fixé à la feuille de papier kraft et recouvert de papier cristal. Les archives concernant l'entreprise de Madame Garret éclairent cet aspect du processus de production. Cette fabrique et négoce de dentelle est créée en 1867 à Luxeuil-les-Bains par Madame Garret sur les conseils de curistes pressentant l'engouement que connaîtra la dentelle. Le succès de cette entreprise était tel que sa renommée fut européenne. Des correspondances de Madame Garret avec l'Irlande⁴⁵ par exemple attestent des échanges de ce pays avec ce véritable « empire » haut-saônois bâti lui aussi par une femme. En 1895, le chiffre d'affaire de cette entreprise s'élève à 100 000 francs⁴⁶. Des dessinateurs de talent sont donc nécessaires au succès des maisons de production dentelière. Une copie de plainte déposée en 1892 par Monsieur Albert Petignat - artiste peintre et dessinateur de dentelles - auprès du commissariat de police de Dijon contre Madame Garret pour défaut de paiement atteste de l'emploi de celui-ci par l'entrepreneuse⁴⁷. De plus, le registre des élections de domicile à Favorney en 1905 comprend l'adresse et le lieu d'emploi de Monsieur Paul Boulanger (né en 1852) chez Madame Garret⁴⁸. Dessinateur de dentelle haut de gamme d'origine belge, Monsieur Boulanger est primé à six grands prix internationaux dont le grand prix international de Milan en 1906 où il obtient le prix d'excellence - prix dont il existe aujourd'hui une photographie⁴⁹. Reste à préciser que le dessinateur, avant d'être pleinement au service de Madame Garret en 1905, échangeait déjà des ouvrages avec elle, comme l'indique un papier d'emballage contenant deux broderie, envoyé en 1904 à Madame Garret par Monsieur Paul Boulanger, alors luxovien⁵⁰. Le dessin est donc absolument fondamental dans le processus de production. En effet, sans lui, les ouvrières ne peuvent savoir quel travail effectuer. De plus selon le motif, le

⁴³ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ « Dentelle et broderie en Haute-Saône », *Art et industrie*, août 1910, p. 3.

⁴⁷ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

dessin suit ou crée la mode. Un dessinateur de talent est donc gage d'un succès de la production qui en découle.



Figure 7 : ébauche de dessin d'encolure et de manche en dentelle de Luxeuil - date et auteur inconnus.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

La question des échantillons est quant à elle tout aussi importante. En effet, bien que la dentelle de Luxeuil soit connue des haut-saônois, les autres types de dentelles ne le sont pas forcément. Face à une commande de grossistes ou selon la mode, les dentelles au goût du jour ne sont pas toujours les mêmes. Dès lors, il convient d'envoyer des échantillons aux entreprises qui souhaitent faire travailler leurs ouvrières selon un modèle donné. La production d'échantillon est donc un marché de choix à lui-seul. Selon les spécialités des ouvrières, ces dernières peuvent produire des échantillons recherchés. Les ouvrières dentelières réalisent ces échantillons à la demande d'entrepreneurs tels Madame Villequez-Renaudin. Puis, ils lui sont envoyés et permettent, s'ils sont validés, de lancer la production de plus grands ouvrages dans les ouvriers ou aux domiciles des dentelières. Nombreuses correspondances par carte postales concernent la production d'échantillons : dans l'une d'entre elles en date de novembre 1886, Madame « Jeanquez » (nom difficilement lisible) s'inquiète de ne pas avoir de retour quant aux échantillons qu'elle a fait parvenir à Madame Villequez-Renaudin⁵¹. Ces échantillons, une fois validés, constituaient un gigantesque catalogue connu de tous les acteurs de ce processus de

⁵¹ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

production : une correspondance sans nom de 1899 à destination de Madame Villequez-Renaudin atteste du grand nombre de références partagées à l'époque⁵². D'où la demande citée précédemment de Madame Garret à cette-dernière de produire des échantillons selon des dessins communiqués. Madame Garret, stipule dans ce même courrier : « Je suis tellement pressée en ce moment que je n'ai presque pas de temps à moi pour faire des dessins (...). »⁵³. D'ailleurs par cela, le dessin apparaît comme une production non exclusive aux dessinateurs de métier puisque Madame Garret elle-même en produit pour son entreprise.



Figure 8 : échantillons reçus par Madame veuve Paul Boulanger - date inconnue.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

L'organisation globale du processus de production peut être entrevue à travers la mise en relief du cas d'étude que constitue l'entreprise Garret et les recherches menées par Geneviève Trincal en Haute-Loire. En effet, de manière générale la production était stimulée par la demande. Des entreprises, envoyaient des bons de commande avec échantillons⁵⁴ aux entreprises partenaires dont faisait partie l'entreprise de Madame Garret. Celles-ci répondaient immédiatement en engageant la production dans leurs ateliers, ainsi qu'avec l'aide des petites dentelleries partenaires, comme l'atteste le bon de livraison de l'entreprise Chauffenne à celle de Madame Garret⁵⁵. Lorsque cette-dernière décide de s'installer à Favorney où elle achète un château et l'ancien séminaire de Favorney, elle en consacre une partie à un orphelinat dirigé par les sœurs dominicaines de Châtillon-sous-bagneux et, dans une autre partie, organise un atelier

⁵² Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

de dentelières : l'ouvroir⁵⁶. Au sein de cet ouvroir, les ouvrières œuvraient de 7h30 à 9h00, heure de la pause, puis reprenaient jusqu'à 13h00. Le déjeuner pouvait être pris jusqu'à 14h00 puis le travail reprenait jusqu'à 18h00, comme le rapporte Monsieur Curien, sur la base des témoignages oraux d'anciens de Favorney. Cet atelier est des plus intéressants car, au XIXème siècle, il en existait peu étant donné que les dentelières travaillaient principalement à leur domicile. D'autre part, les fabricants, en faisant travailler les femmes à domicile, se dispensent des frais fixes inhérents aux locaux⁵⁷. Mais pour la plupart des entreprises, le travail était confié à bon nombre de foyers haut-saônois. Chaque ouvrière était spécialisée dans son point et ne produisait que celui-ci. Une fois l'ouvrage terminé, les entrepreneuses recueillaient les ouvrages et distribuaient le travail suivant⁵⁸. Par leur rôle d'intermédiaire, ces-dernières permettent de constater que la production de la dentelle n'est pas que l'affaire d'ouvrières à domicile. En effet, en Haute-Loire, celles-ci ne produisent que de petites pièces bien inutiles sans assemblage. Cet assemblage nécessaire a donc lieu dans des ateliers. D'autres dentelières regroupent les productions afin de réaliser de plus grandes pièces⁵⁹. Dans les ateliers, d'autres personnes sont employées et interviennent avant la production de la dentelle par l'ouvrière : le dessinateur et l'échantillonneuse (qui le conseille et le questionne pour réaliser au mieux les échantillons), le piqueur (qui prépare les supports sur lesquels les dentelières vont œuvrer) et la crayonneuse (qui retient au crayon les différents points fixés par le piqueur afin de guider la dentelière à son domicile). Après la levée, d'autres ouvrières travaillent dans les ouvroirs des fabricants : les assortisseuses (qui regroupent les différents ouvrages selon leur qualité et leurs dessins) et les aponçieuses (qui assemblent les différentes pièces). C'est ainsi que s'organise toute la production dentelière en Haute-Loire sous couvert des fabricants⁶⁰. Cependant, l'organisation complète des différents intervenants du processus de production que présente ici Madame Trincal n'est, au vu des archives retrouvées à ce jour, pas affirmable pour le cas de la Haute-Saône. Il est donc à entrevoir comme une possibilité d'organisation cohérente des différents intervenants évoqués précédemment. En revanche, lorsque la production mécanique de tulle arrive en France au début du XIXème siècle, les hommes, à travers la mécanique, investissent petit à petit le monde de la dentelle. Ces hommes, jusque là peu nombreux, seront évoqués plus

⁵⁶ DUCHÊNE Fabrice, *La dentelle de Luxeuil et le grand siècle des brodeurs en Haute-Saône*, édition des Tramways de la Haute-Saône, 1997, p.8-9.

⁵⁷ TRINCAL Geneviève, Geneviève, « *Les dentelleuses* » *La dentelle et les dentelières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 60-61.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 38.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 50.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 51-52-53.

loin. Cependant, leur apparition en nombre dans l'industrie dentelière dès le milieu du XIX^{ème} siècle marque le début de la mécanisation et donc, une époque durant laquelle la concurrence entre le travail mécanique et le travail traditionnel se fait sentir⁶¹.

En ce qui concerne la mécanisation du processus de production de la dentelle au début du XX^{ème} siècle, l'apparition en 1903 en Auvergne d'une usine de dentelle mécanique déplaît fortement dans la campagne environnante. Mais la reconnaissance de l'outil ne se fait pas attendre et les fabricants adoptent un mode de production double, alliant travail mécanique et travail manuel. Ces deux options de production sont présentées par les fabricants aux acheteurs comme deux possibilités aux avantages divers et complémentaires⁶². En ce qui concerne la Haute-Saône, ce phénomène est difficile à apprécier. Ici cependant, des éléments permettent d'identifier, lorsque Monsieur Paul Boulanger, alors à son compte, produit de la dentelle mécanique au sein de son ouvroir. En effet, le registre des références n°7 couvrant la période allant du 1^{er} janvier 1913 au 15 décembre 1913 fait état d'une production mixte pour la plupart des ouvrages produits⁶³. La majorité des références sont déclinées en « façon main » ou « façon machine ». Cependant, la mécanisation au sein de cette entreprise, ne peut confirmer à elle-seule que la Haute-Saône connaît une forte propension à la mécanisation du processus de production au début du siècle dernier, ni même l'absence d'antériorité de la mécanisation dans le département.

Enfin, l'organisation du processus de production de la dentelle n'aurait de sens si la marchandise produite n'était pas vendue. Les correspondances évoquées précédemment de Madame Villequez-Renaudin avec la Belgique ou encore celles de Madame Garret avec le Royaume-Uni attestent d'un large réseau d'échange de ces deux entrepreneuses. Cependant, la grande majorité des courriers traitant des commandes et de la vente sont à destination de Paris, d'où, Madame Garret échange régulièrement avec Monsieur Edmond Aubert - représentant de commerce travaillant avec la Samaritaine et Au Bon Marché notamment. Un contrat en date de juillet-août 1904 selon lequel quelques pièces envoyées par Madame Garret sont non conformes au dessin transmis confirme ces échanges. Si les ouvrages ne sont pas repris, l'expéditeur souligne que cela provoquera la cessation des échanges avec l'entrepreneuse⁶⁴. Une

⁶¹ LEMBRE Stéphane, « La qualification, la main et la machine. Filles et garçons face aux formations dentellières (XIX^e-XX^e siècles) », in F. Knittel, P. Raggi (dir.), *Genre et Techniques, XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 53.

⁶² TRINCAL Geneviève, Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 88.

⁶³ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁶⁴ *Ibid.*

correspondance d'octobre 1902 à destination de Madame Villequez-Renaudin de l'entreprise Mann & Schäffer - fabrique parisienne de lacet et de hautes nouveautés - fait quant à elle état d'un changement de représentant et de la création d'une succursale de même nom dans la capitale. Cette succursale sera désormais en charge de la revente des ouvrages produits⁶⁵. Ainsi, ces échanges postaux soulignent l'importance du travail en réseau dans le commerce de la dentelle produite en Haute-Saône. En effet, sans leurs intermédiaires avec les grands racheteurs que sont les pays étrangers et les grandes enseignes de mode et d'ameublement, la production ne pourrait être écoulee et finirait par s'éteindre. Des entreprises comme celle de Madame Garret, en Haute-Saône, ont besoin de représentants au loin pour vendre et présenter leurs productions. Le cas même de Madame Villequez-Renaudin, alors à Paris en 1902, atteste de la nécessité de ces intermédiaires pour les entreprises présentes sur la capitale, pourtant à proximité des grands revendeurs. Il arrivait même que, lorsqu'un produit non conforme à la commande arrive jusqu'à la capitale, les entreprises parisiennes les renvoient en Haute-Saône pour pratiquer un échange de produit, comme il est question, dans un courrier de Gaston Henry datant de janvier 1901⁶⁶.

IV. Les utilités de l'ouvrage dentelier

Pour appréhender avec le plus de justesse possible le travail des dentelières, il sera ici question de la dentelle et, plus généralement, des travaux à l'aiguille. En effet, la passementerie constitue un apprentissage solidaire des autres ouvrages à l'aiguille. De plus, il convient de reconnaître que l'activité dentelière est fortement genrée. En effet, outre quelques postes de direction, de conception ou de manutention, la grande majorité des personnes travaillant la dentelle sont des femmes. Il convient alors pour, par la suite, appréhender avec plus d'efficacité les modalités d'apprentissages de la dentelle, de s'intéresser à la dentelle sous un angle socioculturel et économique afin de comprendre la place et le rôle des femmes dans la production dentelière.

1. Un ouvrage socialement et culturellement destiné aux femmes

Marianne Thivend avance que l'offre de formations pour les femmes a durant de longues années, été limitée et dirigée vers des métiers considérés comme féminins⁶⁷. On y retrouve bien

⁶⁵ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ THIVEND Marianne, « Former filles et garçons à un métier : jalons pour une histoire sexuée des formations techniques et professionnelles (XIXe-XXe siècles) », in F. Knittel, P.

évidemment ici, les métiers de travaux à l'aiguille. Ainsi, dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* la couture est définie comme l'ensemble des « ouvrages de femmes qui se font à l'aiguille, au fuseau, à la navette, etc. [...] principalement ouvrages d'assemblages et de consolidation qui servent à confectionner et à l'entretien du linge et des vêtements »⁶⁸. L'apprentissage de la couture a pour but de donner aux filles le goût d'entreprendre par elles-mêmes ce type de travaux et de devenir des mères maîtrisant l'art de confectionner et de raccommoder le linge et les vêtements de leur famille. Dans *Une élève de seize ans*, roman et réflexion sur l'éducation des filles paru en 1892, Ernest Legouvé (1807-1903) consacre tout un chapitre à « La meilleure amie des filles »⁶⁹, c'est-à-dire l'aiguille. Dans le chapitre VI, celle-ci est présentée comme la force silencieuse et digne du genre féminin. Grâce à elle, les femmes se distinguent des hommes par leur retenue et leur sérieux, considérés quant à eux, comme étant plus grossiers. Elle est ainsi en mesure d'assurer des revenus à sa famille par la constitution de petites économies ainsi que de son trousseau. Selon l'auteur, la minutie, la précision et la régularité des ouvrages à l'aiguille confèrent aux femmes dignité et goût de l'effort. Cette réflexion sur la place des femmes dans l'apprentissage des travaux à l'aiguille, met en avant la véritable utilité sociale de cette activité : une utilité intrafamiliale par la tenue et la production des vêtements et divers textiles, une utilité sociale par les gains rapportés grâce à leurs travaux ou encore par les aides qu'elles peuvent apporter aux plus défavorisés et enfin, une portée plus symbolique par la transmission intergénérationnelle des ouvrages produits par les aïeules. C'est ainsi, que tout naturellement, l'*Alphabet de la ménagère*, ouvrage de 1900, présente les travaux à l'aiguille comme une évidence en terme de savoirs dont la ménagère doit disposer pour produire et entretenir les vêtements de sa famille. Elle est d'ailleurs encouragée à faire croître ses notions avec les journaux de mode hebdomadaires⁷⁰.

La dentelle serait donc un ouvrage pour les femmes et par les femmes. Englobant tous les pans de la vie de ces-dernières, la dentelle et autres travaux à l'aiguille permettent, par leur simple exécution, de donner un sens et une utilité à l'existence des femmes. C'est dans cet esprit qu'en 1878, Anne-Marie Martel crée en Haute-Loire la congrégation des Demoiselles de l'Instruction. Certaines jeunes filles y étaient accueillies et y apprenaient la dentelle ainsi que

Raggi (dir.), *Genre et Techniques, XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 30.

⁶⁸ BUISSON Ferdinand, *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Première Partie Tome 1, Paris, Librairie Hachette et compagnie, 1882, p. 39.

⁶⁹ LEGOUVE Ernest, *Une élève de seize ans*, Hetzel, Paris, 1891, p. 122-161.

⁷⁰ DRIESENS Charles, *Alphabet de la ménagère*, édition Edouard Cornely et compagnie, Paris, 1900, p. 42.

quelques notions de médecine et de pharmacie, le tout sous couvert de l'Eglise. Les jeunes femmes étaient dès lors en mesure de regagner leur village et de promouvoir l'esprit de la congrégation tout en étant en capacité de prendre soin de leurs pairs et de vivre de la dentelle⁷¹. Mais c'est encore à travers l'exemple concret de Minot, petit village de Côte-d'Or, que l'importance des travaux à l'aiguille pour les femmes est frappant. En effet, durant le XIX^{ème} siècle et jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle, les adolescentes du village sont envoyées l'année de leurs quinze ans passer l'hiver auprès de la couturière du village. Cette étape, comme charnière dans la vie des jeunes filles, les faisait passer d'un statut d'enfant à celui d'adulte vers la vie maritale. C'est d'ailleurs la couturière du village qui allait habiller les jeunes femmes le jour de leur mariage⁷². La symbolique de cet hiver passé chez la couturière est intimement liée à la nature même de l'objet d'enseignement que sont les travaux à l'aiguille. En effet, ces travaux étaient effectués par les femmes dès que celles-ci avaient du temps libre. Ils étaient de trois utilités : la première étant de produire pour soi et les siens, les bas, mitaines et chaussettes nécessaires. La seconde utilité de ces travaux était d'entretenir son linge de maison soi-même et ainsi assurer la bonne tenue de son domicile et éviter des dépenses inutiles comme le rachat de nouveaux linges, vêtements ou encore, le recours à une couturière. La troisième utilité de ces temps de travaux à l'aiguille relève davantage de l'implicite et de la sociologie du genre : les jeunes filles étaient, par l'occupation de leurs temps libres aux travaux à l'aiguille, toujours occupées par leur ouvrage ; sans cesse les mains prises par le travail. Que ce soit aux champs ou lors de la veillée, les femmes ne se mêlent pas réellement aux hommes qui parlent et se divertissent. Ici, les travaux à l'aiguilles sont au service et, par la même, à l'origine de la séparation des genres et à la définition de leurs attributs respectifs⁷³. D'ailleurs, le maniement des outils de la couturière est emprunt à diverses croyances à travers la France⁷⁴. En Bretagne comme en Franche-Comté, les croyances assurent qu'une ouvrière est bonne si elle se pique sept fois le doigt au même endroit. Si de la piqûre sort le sang, la jeune couturière trouvera un mari. Si la jeune femme casse son fil, son bien aimé l'abandonnera. Si le fil se noue souvent, cela annonce que la destinataire de l'ouvrage est jalouse. Glisser un cheveu long dans un ourlet d'une robe de mariée est porteur de chance sentimentale à venir. A contrario, renverser des

⁷¹ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 22.

⁷² VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 161.

⁷³ *Ibid.*, p. 176-177.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 236-237.

épingles annonce une querelle⁷⁵. Par ces croyances, il est à constater que la vie même de la couturière est liée à ses outils, comme si, dépourvue de ces-derniers, les femmes ne peuvent avoir de vues ni de prises sur leurs propres existences.

D'autre part, même si la minutie, la patience et l'agilité - ces capacités perçues comme innées chez les femmes - sont nécessaires à la création de dentelles, Stéphane Lembré souligne à travers les travaux de B.-J. Poupet, que selon les règlements d'écoles de dentelles, les femmes ne manifestant pas ces aptitudes et attitudes pourtant propres à leur genre n'étaient pas acceptées dans ces établissements ; prouvant ainsi que la disposition naturelle des jeunes filles à pratiquer la dentelle « n'est donc pas également distribué(e) parmi les jeunes filles »⁷⁶.

Enfin, de par l'étude du processus de production de la dentelle en Haute-Saône menée précédemment, la présence d'hommes apparaît clairement dans la réalisation de l'ouvrage dentelier. Cependant, ces-derniers, à l'image des dessinateurs Paul Marescot et Albert Petignat, ou encore de quelques entrepreneurs, ne sont pas employés à la réalisation même de l'ouvrage, fils et lacets à la main.

2. La dentelle comme ouvrage d'utilité économique

Il est évident que les femmes qui produisent de la dentelle ou autres travaux à l'aiguille créent de la richesse. Paul Marescot évoque d'ailleurs en 1910 la dentelle comme étant à la fois « la parure du riche »⁷⁷ et « le pain du pauvre »⁷⁸. En effet, sans considérer les femmes issues de la bourgeoisie, qui n'ont pas besoin de vendre leurs ouvrages pour subsister, la minutie et la technicité dont font preuve les ouvrières leur permettent, grâce à leur travail, de vendre leurs productions lorsqu'elles ne leurs sont pas directement destinées. Ainsi, nombre d'ouvrages, qu'ils soient essais, mémoires, manuels ou romans, reconnaissent et encouragent la mise à profit des travaux à l'aiguille dans l'économie domestique. En effet, en 1892, dans *L'éducation de nos filles*, Jules Rochard (1819-1896) - docteur en médecine - déplore l'organisation de l'enseignement primaire qui, selon lui, n'enseigne pas correctement les travaux à l'aiguille : « [...] des patrons qu'on dessine sur le tableau noir et qu'elles copient sur leur ardoise. Il est

⁷⁵ VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 236-237.

⁷⁶ LEMBRE Stéphane, « La qualification, la main et la machine. Filles et garçons face aux formations dentellières (XIXe-XXe siècles) », in F. Knittel, P. Raggi (dir.), *Genre et Techniques, XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 56.

⁷⁷ « Dentelle et broderie en Haute-Saône », *Art et industrie*, août 1910, p. 3.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 3.

bien entendu qu'elles n'en retiennent rien »⁷⁹. L'auteur considère que la maîtrise par les femmes des travaux à l'aiguille est d'une nécessité absolue, car c'est par cette maîtrise de l'aiguille que les femmes peuvent s'assurer des revenus et une situation, notamment en contribuant à l'exercice d'une profession dans l'enseignement, le commerce, les professions rurales ou encore l'industrie.

Pour revenir à des cas concrets, permettant de constater que les travaux à l'aiguille constituent un véritable intérêt économique pour les femmes, le cas de Minot (évoqué précédemment) est des plus adéquats. En effet, lorsque les jeunes filles se trouvaient pour l'hiver chez la couturière, celle-ci n'avaient pas la possibilité d'apprendre tous ses petits secrets : les « hivernantes » apprenaient principalement à réaliser les ourlets et le surfilage. Les autres étapes techniques de la production du linge sont passées sous silence par la couturière afin de préserver son métier dans la communauté. Seules les vraies apprenties que reçoit la couturière bénéficieront de cet enseignement au bout de la deuxième année auprès d'elle. Lors de la première année, les apprenties couturières suivent les hivernantes, partagent les mêmes tâches et payent les mêmes frais. Lors de la seconde année, les apprenties sont mises au secret et ne paient plus rien. La troisième année, c'est la couturière qui les paye en tant qu'ouvrières⁸⁰. Ici, apparaît clairement le caractère rentable des savoirs techniques dont les femmes pouvaient disposer. La couturière de métier qui divulgue son savoir crée de la concurrence et donc, nuit à ses revenus futurs. Cette vigilance s'expliquait certainement par le fait que la couturière était généralement mal rétribuée : la couturière de Minot a toujours été plus faiblement rémunérée que les femmes des autres métiers (les femmes au bois, aux champs, au ménage, au jardin). En l'An VII, le conseil municipal fixait déjà le tarif journalier d'une couturière à 20 centimes. Entre 1850 et 1860, les comptes d'une femme de notaire présentent une rétribution de la couturière à hauteur de quarante centimes. Vers 1906, une femme de Minot rapporte qu'elle effectuait des lessives chez les particuliers à hauteur de 1 franc⁸¹. En effet, la condition de couturière était réputée plus facile que celle des autres femmes : les « fenestrières » comme elles étaient appelées, travaillaient à la lumière du jour, près des fenêtres ou dans les lingerie. Qui plus est, les couturières sont réputées pour travailler tard - donc à circuler en dehors des heures octroyées aux jeunes filles du village - et chez l'habitant et sont souvent de jeunes femmes. En effet, une

⁷⁹ ROCHARD Jules, *L'éducation de nos filles*, Librairie Hachette et compagnie, p. 263.

⁸⁰ VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 198.

⁸¹ *Ibid.*, p. 229-230.

femme mariée cesse, en général, son activité de couturière⁸². Leur situation moins difficile de journalière à domicile et leur exposition à la gente masculine des maisons où elles travaillent leur confèrent donc une mauvaise réputation. Enfin, entre 1790 et 1969, sur les 74 enfants illégitimes qu'a compté la commune de Minot, 15 ont pour mère une couturière⁸³. D'où leur réputation de femmes aux mœurs légères. Réputation qui, conjuguée au caractère paisible et confortable de leurs conditions de travail, concoure à faire des couturières, une profession parmi les moins biens rémunérées. On observe par ailleurs, des inégalités de revenus au sein même des ouvrières selon le type de travaux à l'aiguille : en Haute-Loire, les différents cantons ne travaillent pas tous la dentelle, cependant, sur des initiatives locales, cette production a tenté de s'établir. Ainsi, en 1853, le canton de Saugues vit l'ouverture d'un ouvroir de dentelle sous l'influence du préfet⁸⁴. Cependant, dans ce canton où les femmes travaillaient la laine, l'implantation est un échec malgré les salaires plus intéressants proposés par l'industrie dentelière : une femme qui travaille la dentelle gagne 15 à 20 centimes par jour, un enfant qui travaille la dentelle gagne quant à lui 30 centimes par jour. Sans tenter de l'expliquer ici, ces chiffres nous permettent par la même occasion de constater que dans la production dentelière de Haute-Loire, les enfants, eux aussi, participent à l'effort. Enfin, force est de constater que, malgré l'échec relatif concernant l'ouverture du dit ouvroir en 1853, la dentelle constitue en Haute-Loire, à travers l'exemple du Puy-en-Velay, une activité économique propice à la vie de campagne : entre 1872 et 1911, en Haute Loire, la population est rurale à 80 % et donc, essentiellement agricole. L'organisation de la production dentelière s'organise en toute simplicité : l'été, les femmes travaillent aux champs et l'hiver, lorsque l'agriculture est impossible, celles-ci produisent de la dentelle tant que le temps ne peut le permettre de reprendre leur activité agricole⁸⁵. Ces constats établis par Madame Trincal permettent ici une mise en relief efficace avec les données recueillies en Haute-Saône. En effet, selon les feuilles de comptes de Madame Villequez-Renaudin datant de 1899, il apparaît qu'une ouvrière dentelière peut espérer gagner 15 francs par mois si celle-ci se montre aussi efficace que minutieuse, soit environ 30 à 40 centimes par jour⁸⁶. Il convient ici de rappeler que l'ouvrage dentelier est de longue haleine. Madame Avoscan Nathalie, dentelière passionnée, résidant

⁸² VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 227.

⁸³ *Ibid.*, p. 221.

⁸⁴ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 39.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 34.

⁸⁶ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

aujourd'hui à Conflans-sur-Lanterne (70800) affirme qu'en une journée, un travail « bien mené » peut permettre la création d'un demi napperon de pot de fleur par exemple.

Ainsi, la production de dentelle apparaît ici comme une activité relativement bien rémunérée en comparaison des autres travaux à l'aiguille, notamment en Haute-Saône où la dentelière peut espérer gagner 40 centimes en une journée de travail. De plus, ce département est un des derniers endroits où la production dentelière de masse s'est éteinte. Tout laisse donc à penser que l'activité permettait à de nombreux foyers de continuer de produire de la dentelle durant les temps morts de l'agriculture. Pour reprendre les chiffres précédemment évoqués, en 1947, 220 millions de francs étaient encore redistribués sous forme de salaires⁸⁷.

Ainsi, le caractère hautement genré de l'activité et ses retombées financières dans les foyers ne peuvent que stimuler l'apprentissage de l'ouvrage dentelier chez les jeunes filles. En 1927, Maurice Bolle, ancien président du Syndicat des Brodeurs de Haute-Saône, évoque dans un article l'importante dimension économique de la production dentelière dans le processus d'apprentissage⁸⁸. En effet, les revenus engrangés par la dentelle stimulent la production des femmes et des enfants. Par le travail, les femmes parviennent à subvenir aux besoins de leur famille, ce qui est hautement valorisant, notamment pour la jeune fille qui souhaite conquérir son statut de femme au sein de la société.

■ Les différentes modalités d'apprentissage de la dentelle en Haute-Saône

Le concept d'apprentissage est vaste. Ici, cette étude s'intéressera à l'apprentissage en tant que toute forme de transmission de savoirs et savoir-faire entre deux individus dont l'un souhaite guider le second vers l'acquisition d'une connaissance et donc d'une pratique dont il est lui-même en possession.

Le traitement des données s'effectuera toujours par la comparaison entre les pratiques de différentes régions mettant en avant les spécificités et quelques caractéristiques notables mobilisables de l'apprentissage de la dentelle de Luxeuil.

1. Un savoir de transmission familiale

La famille constitue une instance de socialisation incontestable. Ainsi, auparavant, les jeunes filles prenaient leurs premières leçons de leur mère en ce qui concerne la dentelle et les

⁸⁷ Archives municipales de la ville de Besançon, 4S/16 « Dentelle et Broderies en Haute-Saône par Ferdinand Josserand » dans *L'opinion économique et financière*, n°2 juillet 1949.

⁸⁸ BOLLE Maurice « Dentelles et Broderies de France », in *L'illustré – Paris, Province, Colonies*, avril 1927, p. 51.

différents travaux à l'aiguille. Mais la famille ne se limite pas simplement à l'espace du foyer. Il convient de s'intéresser à la passation du savoir en les murs et hors les murs ; Afin de comparer avec le cas de la Haute-Saône, il est intéressant d'étudier le cas de Minot, en Côte d'Or, où les jeunes filles poursuivaient leur apprentissage jusqu'aux champs.

A- Au domicile familial

Dans son article de 1927, Maurice Bolle éclaire quelque peu les conditions de réalisation de la dentelle de Luxeuil : « chaque foyer constitue donc un petit atelier sous la direction de la mère de famille ou de la sœur aînée, se chargeant d'initier au travail les adolescentes sorties de l'école. Nous trouvons alors dans chaque maison un chantier composé d'ouvrières expérimentées, stimulés par l'apport du gain et d'apprenties désireuses de devenir rapidement premières mains »⁸⁹. Ainsi, dans chaque foyer haut-saônois habité par une dentelière, les aînées forment les plus jeunes à l'ouvrage. L'apprentissage a lieu en dehors des temps scolaires et concerne les adolescentes. Mères et sœurs aînées assurent la transmission de cette pratique et suscitent, par leur proximité avec ces-dernières, leur intérêt pour leur ouvrage. La compétitivité et la rentabilité semble être une variable importante dans l'apprentissage des jeunes dentelières. En effet, celle-ci se doivent d'être efficaces si elles veulent soutenir l'économie familiale. Malheureusement, il n'existe que peu de traces écrites de ces temps d'apprentissages au sein des familles. La transmission du savoir était essentiellement orale et se pérennisait au fil des générations. Un témoignage de Madame Hausberque, habitante de Faverney née en 1916, présente quant à lui, un peu plus de renseignements quant à l'organisation de cet apprentissage : « On faisait déjà ça alors qu'on allait encore à l'école, moi et ma grande sœur. C'est notre maman qui nous a appris, dès l'âge de 10-12 ans, un point après l'autre. On travaillait à la maison, parfois tard le soir à la lampe à pétrole. Il fallait bien gagner quat'sous. Il n'y avait pas d'allocations, en ce temps là. Je n'ai jamais fait que du Luxeuil. On était payé à la pièce, pas beaucoup. On portait notre production à la maison Garret à vélo, depuis Bourguignon-les-Conflans. En fait, on n'avait pas le choix : il n'y avait pas d'autres débouchées, à la campagne, pour les fillettes »⁹⁰. Le savoir est, ici encore, transmis de mère en fille dès leur plus jeune âge et cela de manière orale. Sans nous renseigner sur la pratique des travaux à l'aiguille dans le

⁸⁹ BOLLE Maurice « Dentelles et Broderies de France », *L'illustré – Paris, Province, Colonies*, avril 1927, p. 51.

⁹⁰ Cité par DUCHÊNE Fabrice, *La dentelle de Luxeuil et le grand siècle des brodeurs en Haute-Saône*, éditions des Tramways de Haute-Saône, 1997, p.8.

cadre de sa scolarité, Madame Hausberque souligne le fait que les jeunes filles apprenaient la dentelle et en produisait le soir, sur leur temps personnel, celui de la vie familiale. De plus, ici aussi, le travail des jeunes filles, loin des temps de divertissements, est bel et bien une source de revenus concrète pour les familles plus ou moins modestes de Haute-Saône. Comme le rapporte Yvonne Verdier, la transmission du savoir relatif au maniement de l'aiguille est assurée au domicile même de la jeune fille, par ses parents ou grands-parents. Très jeunes, les fillettes avaient l'occasion d'observer leur mère ou grand-mère assignées aux travaux à l'aiguille dès que celles-ci avaient du temps libre⁹¹.

Malheureusement, faute de témoignages, il est difficile de savoir comment les mères, sœurs et grand-mères transmettaient leur savoir aux dentelières novices. Mais, par le biais du petit village de Minot, il est possible, grâce à l'étude de Madame Verdier, d'entrevoir, via une spécificité de transmission des savoirs relatifs aux travaux à l'aiguille, comment, par le biais des autres habitants du village, les jeunes filles apprenaient à manier l'aiguille.

B- Un savoir transmis par les pairs

Peu de sources concernant les modalités de transmission des savoirs et savoir-faire denteliers par les pairs subsistent en Haute-Saône. Le travail de la dentelière était silencieux et, sauf dans le cas des ouvriers, solitaire. Qui plus est, la famille, comme il en a été évoqué précédemment, permet cette passation du savoir et savoir-faire relatif à l'ouvrage dentelier. Cependant, l'étude de Madame Verdier souligne une autre modalité de transmission. En effet, dans le petit village de Côte-d'Or, les jeunes filles font un pas vers la vie d'adulte en devenant, le temps d'un hiver, « hivernante » chez « l'Emilienne », la couturière du village, ou encore chez des proches parents, tantes ou autres. Lorsqu'elles sont chez la couturière, l'organisation de l'hiver est simple. La couturière avait l'obligation de leur réaliser la coupe d'une robe et d'entretenir leurs affaires. En ce qui concerne leur apprentissage à proprement dit, les jeunes filles de Minot rapportent qu'à l'époque, celui-ci étaient moindre. L'Emilienne ne donnait pas de cours aux deux trois filles en pension chez elle. Elles procédaient donc par tâtonnement dans la réalisation de leurs ouvrages et la couturière donnait son avis et prodiguait quelques conseils pratiques pour améliorer le travail. L'organisation même du travail ne permettait pas de profiter des conseils prodigués aux autres jeunes filles : chacune devait avancer dans son ouvrage sans arrêter de manier l'aiguille. Ainsi, une femme de Minot rapporte : « on ne pouvait même pas

⁹¹ VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 176-177.

s'arrêter et regarder »⁹². La transmission de savoir est donc limitée. L'Emilienne n'apprend à aucun moment aux jeunes filles à réaliser un essayage ou encore la coupe des tissus. Cet apprentissage à demi-mots caractéristique de la couturière qui, comme il a été évoqué précédemment, voulait préserver son métier, n'était pas forcément aussi implicite lorsque les jeunes filles passaient l'hiver ailleurs : les jeunes filles ont l'occasion d'apprendre des techniques variées propres à la couturière qu'ils ont fréquentée⁹³. Elles pouvaient tout à fait faire leur hiver auprès d'une tante parisienne tout comme dans le village d'à côté. Mais de ce que ces témoignages évoquent, tout laisse à penser que l'apprentissage s'effectuait en grande partie par mimétisme dans le silence d'une pièce plongée dans le travail. Bien évidemment, ces modalités de transmission du savoir par la communauté, hors l'école et la famille n'a, pour l'instant, pas d'équivalent connu avec la Haute-Saône. Cependant, l'étude de Madame Verdier souligne que l'existence d'une telle pratique était possible et que, possiblement, des sources non encore remises en avant pourront trouver du sens en regard de cela.

C- Travail aux champs et travaux à l'aiguille : l'apprentissage solitaire

Il est intéressant d'observer la grande variété et l'adaptabilité des modalités d'apprentissage des travaux à l'aiguille. Le cas de Minot doit être utilisé pour tenter d'appréhender voire comparer le cas de la Haute-Saône. Il pourrait d'ailleurs se rapprocher de la Haute-Saône de part le caractère fortement rural de la Côte-d'Or de 1850 à 1914. Ainsi, dans ce petit village agricole, l'apprentissage du tricot, du raccommodage et de la dentelle était, pour les jeunes filles aux champs, une tâche simultanée à la garde du troupeau. L'ouvrage était cependant difficile du fait de la surveillance constante que requerraient les bovidés. Les gardiennes du troupeau avaient tout juste le temps de reprendre ; les longs ouvrages, tels les paires de bas, demandaient quelquefois tout un été de travail. La nature même du troupeau était un facteur déterminant quant à l'apprentissage des travaux à l'aiguille. En effet, les jeunes filles choisies pour travailler à l'aiguille étaient en charge de la surveillance du troupeau de vaches, plus calme et moins agité qu'un troupeau de mouton qui nécessitait une surveillance d'autant plus accrue et ne laissant que trop peu de temps à la jeune fille pour son ouvrage. Ainsi, dans les grandes fratries dont la famille possédait plusieurs types de troupeau, les filles volontaires et disposées à apprendre efficacement à manier l'aiguille travaillaient auprès des vaches et leurs

⁹² VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 198.

⁹³ *Ibid.*, p. 197.

sœurs, moins enclin à ce type d'ouvrage, surveillaient les troupeaux de moutons. Ce choix appartenait à la mère de famille⁹⁴. Ainsi, dans ce travail à l'aiguille champêtre, la jeune fille ne peut rester inoccupée. C'est donc par la poursuite aux champs d'un ouvrage commencé au domicile familial, que la jeune fille parfait sa technique. Ici, il est à noter que l'apprentie s'y retrouve seule la plupart du temps, et que les apprenants ne peuvent exercer qu'un contrôle à posteriori sur la qualité de l'ouvrage réalisé.

En somme, il est difficile d'avancer qu'en Haute-Saône, les jeunes dentelières, travaillant déjà chez elle parmi leur famille, poursuivent leur apprentissage aux champs. Mais, force est de constater, que la famille n'était pas la seule instance qui permettait d'apprendre à manier l'aiguille ainsi que de réaliser la dentelle. De plus, à l'Ecole, le maniement de l'aiguille fait aussi partie des contenus d'enseignement des filles, et cela dès 1850.

2. A l'Ecole primaire

Avant toute chose, il convient de remarquer que l'institution scolaire n'était pas fréquentée de manière assidue comme elle peut l'être de nos jours. En Bourgogne, Yvonne Verdier précise que la fréquentation des établissements scolaires répondait aux besoins de l'agriculture. Ainsi, les enfants, dès leurs six, sept ans, gardaient les troupeaux avec les aînés. Lors des temps creux de l'année, c'est-à-dire en période hivernale, ces-derniers regagnaient les bancs de l'école l'hiver (quelquefois de la Toussaint à Pâques)⁹⁵. Bien que l'auteur rapporte ici ces observations relatives au petit village de Minot, cette fréquentation périodique de l'Ecole était généralisée dans toute la France rurale où, pour subsister, les familles devaient mettre à profit leurs enfants. C'est sous cet angle, un angle pratique et répondant au besoin des populations, que l'Ecole sera considérée dans ce propos.

A- Généralités et importance des travaux à l'aiguille

La loi Falloux du 15 mars 1850 offre un cadre légal à l'instruction publique des jeunes filles. En effet, avant celle-ci, leur instruction était permise mais aucune commune n'était obligée d'édifier une école de fille. Désormais, selon cette loi, toutes communes de 800 âmes

⁹⁴ VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 172.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 162.

est tenue de leur consacrer une école⁹⁶. Ces lois influencent donc tout naturellement l'organisation de l'Instruction publique dans les départements français. En ce qui concerne la Franche Comté, *Le dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de 1882, avance dans l'article intitulé « Doubs »⁹⁷, que le département du Doubs dispose en 1879 de 945 écoles publiques et 57 écoles libres contre 509 et 32 en 1834. Cela traduit une nette progression du déploiement des écoles primaires de l'institution scolaire. Plus précisément, entre 1850 et 1879, les écoles laïques de filles passent de 185 à 229. Celles de garçons ou mixtes de 562 à 622. Visiblement, le poids des institutions congréganistes tend à baisser. Fait à nuancer dans la mesure où, durant le même intervalle de temps, les congréganistes sont passés de 11 à 17 écoles pour les garçons contre 96 à 182 pour les filles. Cependant, la part d'élèves suivant leur instruction dans ces établissements est moindre car entre 1832 et 1879, les enfants à fréquenter les écoles du Doubs sont passés 34937 à 56626. Bien qu'il peut être intéressant de comparer ces chiffres à la population totale recensée en ces périodes, l'augmentation de la scolarisation des enfants dans le Doubs est de plus de 61%.

En terme de contenu d'enseignement, la loi Falloux impose que l'enseignement dont doivent bénéficier les jeunes filles scolarisées doit comprendre les mêmes matières que celles enseignées aux garçons auxquelles il convient de rajouter les travaux à l'aiguille propres à leur sexe. Ces travaux constituent donc un enseignement genré. Ces cours permettent de se présenter le jour du brevet de capacité pour être évalué. Les candidates doivent savoir coudre, raccommoder et enseigner ces travaux familiaux aux femmes au risque d'être ajournées⁹⁸.

B- Les cours de travaux à l'aiguille et les maîtresses de couture

Le maniement de l'aiguille étant une activité exclusivement féminine pour l'époque, les cours de travaux à l'aiguille ne peuvent donc être menés par un instituteur. La loi Falloux organise donc les modalités de mise en place de cet apprentissage : ces travaux sont menés par les institutrices dans les écoles de filles ou dans les écoles mixtes. Une femme nommée par préfet donnera cours de travaux à l'aiguille dans les écoles mixtes tenues par des instituteurs. Cette femme doit être de l'entourage de l'instituteur (femme, sœur ou mère) ou alors une mère

⁹⁶ MAYEUR Françoise, *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, édition Perrin, 2008, p. 116.

⁹⁷ BUISSON Ferdinand, *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire... op. cit.*, p. 733.

⁹⁸ VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1980, p. 39.

respectable de la commune - loi du 10 avril 1867. Le traitement de cette maîtresse est, selon cette même loi, fixé par le préfet et devra être voté par les communes. Au sein de la classe, la simple présence de la maîtresse de couture est censée encourager les parents à envoyer leurs enfants dans les écoles publiques mixtes où les femmes pouvaient être sous représentées si l'instituteur était seul à l'école. Sa présence illustre par ailleurs, comme le souligne Joël Lebeaume, un modèle de l'activité féminine pour les élèves⁹⁹.

En ce qui concerne les modalités d'apprentissage proprement dites, il est difficile de connaître exactement l'organisation des temps d'apprentissage des travaux à l'aiguille à l'Ecole primaire. Peu de traces écrites subsistent et les témoignages sont rares. Cependant, les archives concernant l'Instruction publique peuvent apporter quelques renseignements quant aux modalités d'apprentissage des cours. Tout d'abord, les archives départementales de Haute-Saône, ne permette pas d'observer la répartition des maîtresses de couture dans le département. Cependant, dans le département du Doubs - département voisin - les archives départementales disposent de quelques lettres de nominations¹⁰⁰ permettant d'évaluer le nombre d'institutrices (quelles soient adjointes ou non) et de maîtresses de couture sur des années données. Bien que ce département ne soit pas celui concerné en premier lieu, le regroupement académique des départements laisse à penser que les mouvements et nominations de ces maîtresses pouvaient être sensiblement les mêmes. Ainsi, il est possible d'affirmer qu'entre 1886 et 1888, 89 maîtresses de coutures ont été nommées à travers le Doubs ; et plus précisément 23 nominations en 1886, 26 nominations en 1887 et 40 en 1888. Cette augmentation progressive du nombre de nomination atteste d'une institutionnalisation de la fonction et de la multiplication des écoles mixtes, au sein desquelles elles dispensent leur cours tout en, par leur présence, rassurant les parents inquiets de confier leurs jeunes filles à des institutions exemptes de présence féminines. En ce qui concerne les institutrices, adjointes ou non, les archives comptabilisent en tout 152 nominations entre 1887 et 1890 ; dont 21 nominations en 1887, 36 en 1888, 48 en 1889 et 52 en 1890. Cette augmentation progressive et d'autant plus franche que celle des maîtresses de couture, peut signifier un nombre croissant d'écoles laïques de jeunes filles ou encore de formatrices dans les écoles normales du Doubs. En somme, plus de moyens sont accordés à l'éducation des jeunes filles, que ce soit par reconnaissance des besoins éducatifs ou par

⁹⁹ LEBEAUME Joël, « La transformation des travaux d'aiguille en leçons de couture ou la constitution de pratiques scolaires cohérentes », in *Spirale - revue de Recherches en Education*, 1995, n°14, p.108.

¹⁰⁰ Archives départementales du Doubs, 1T/107, « Nominations des maîtresses de couture 1886-1888 » et « Nominations des instituteurs et institutrices 1887-1890 ».

nécessité de palier la diminution du nombre d'écoles tenues pas les congrégations religieuses. D'autres part, les archives départementales disposent de nombreuses correspondances entre les professionnels des écoles primaires du Doubs avec les communes, la préfecture, ou l'inspecteur primaire. Ces courriers relatent différents litiges opposant l'instituteur et la maîtresse de couture (le plus souvent sa femme) avec la commune, refusant tout simplement de rémunérer cette dernière, ou encore de la rémunérer selon le tarif convenu par l'arrêté préfectoral du 11 août 1890 fixant à 60 francs son salaire pour deux heures de cours hebdomadaires. Et malgré les subventions accordées en 1904 aux écoles primaires mixtes dont les fonds sont insuffisants. Ces courriers recouvrent une large période allant de 1869 à 1910. Une lettre du maire de Ferrières datant de 1869 présente l'acceptation de la commune pour la rémunération à la femme de l'instituteur étant en poste depuis octobre 1867. Rémunération pour sa demi-journée de cours hebdomadaire satisfaisant les mères de la commune¹⁰¹. Une autre lettre datant de 1880, de l'instituteur de Goumois à l'intention de l'inspecteur primaire signale à ce-dernier que depuis juin 1876, le travail de maîtresse de couture est effectué par sa femme et que les 80 francs votés par la commune n'ont jamais été versés (outre 40 francs). La situation du ménage est difficile étant donné leurs six enfants et les frais de garde durant les six heures de cours hebdomadaires de sa femme¹⁰². Un troisième courrier datant de 1902, de l'ancienne maîtresse de couture d'Emagny à l'intention de l'inspecteur primaire. Courrier concernant la demande de rémunération de ses cours dispensés dans la classe de son mari. Cours qui n'auraient pas été dédommagés par l'ancienne commune. L'ancienne maîtresse de couture explique alors les lieux, les conditions et les horaires des enseignements qu'elle dit avoir dispensés : les cours ont lieu chez elle, au rez-de-chaussée de l'école et non dans la salle de classe afin de pouvoir s'occuper de son enfant en bas âge. Les heures de cours sont fixées sur l'emploi du temps au mercredi et au samedi de 14h45 à 16h15¹⁰³. Une correspondance de novembre 1903, de l'instituteur de Rurey à destination de l'inspecteur primaire. Il y explique que sa femme n'est pas rémunérée pour le travail qu'elle effectue sans avoir été nommée. Cette absence de nomination serait due au refus de la commune de rémunérer la maîtresse de couture 60 francs au lieu de 40 francs. Le maire aurait affirmé qu'en l'absence d'acceptation de cette somme, il ferait jouer la concurrence avec les tailleuses de la commune¹⁰⁴. Une lettre de novembre 1903, de l'instituteur de Houtaud à l'intention de l'inspecteur primaire. Il lui signale qu'aucune

¹⁰¹ Archives départementales du Doubs, 1T/107, « Maîtresses de couture ».

¹⁰² *Ibid.*, « Maîtresses de couture ».

¹⁰³ *Ibid.*, « Maîtresses de couture ».

¹⁰⁴ *Ibid.*, « Maîtresses de couture ».

maîtresse de couture n'est en poste depuis février 1894. Une seconde lettre, cette fois-ci de l'inspecteur primaire au préfet du Doubs, signale ce manquement à la règle et explique que cette absence de maîtresse est due à un refus de rémunérer au tarif convenu par l'arrêté préfectorale la maîtresse de couture en poste, qui a été contrainte de démissionner¹⁰⁵. A Devecey, en 1910, un agriculteur correspond avec le préfet. Celui-ci signale au préfet avec inquiétude que l'école primaire mixte où sont scolarisées ses deux filles ne dispose pas d'une maîtresse de couture et que, de ce fait, ses filles ne pourront se présenter au certificat. L'instituteur, dans une autre lettre, fait état de la nomination informelle de sa femme en février 1911, et d'un refus catégorique du conseil de sa commune étant donné que seule trois jeunes filles suivent le cours de l'instituteur, et que cette absence de maîtresse n'est pas du ressort de la commune mais de la loi de laïcisation ayant contraint l'école libre de filles à fermer ses portes¹⁰⁶.

De ces multiples correspondances, il est possible d'observer un cadre plus ou moins défini de ces cours de travaux à l'aiguille. Tout d'abord, leur emplacement est variable. La lettre de l'ancienne maîtresse de couture d'Emagny selon laquelle, les élèves étaient autorisées à étudier dans le domicile de leur instituteur en atteste¹⁰⁷. De plus, une variabilité s'observe au niveau des horaires des enseignements ou encore du nombre d'heures : 3 heures par semaine à Emagny contre six heures à Goumois voire aucune à Houtaud. Cela peut traduire une absence de considération de l'enseignement des travaux à l'aiguille en tant que discipline scolaire à Houtaud, ou dans chaque refus de rémunération de la maîtresse de couture. De plus, le nombre important d'heures pour la commune de Goumois, traduit-il un intérêt de la commune pour la pratique de la couture ? Un intérêt d'ordre économique ou culturel ? En somme, l'organisation des cours de travaux à l'aiguille semble être des plus variables et semble, souvent, dépendre davantage de la volonté des différents acteurs que des lois en vigueur. En terme de dentelle par ailleurs, peu d'informations sont présentes à travers ces archives et peu subsistent aux archives départementales de la Haute-Saône.

C- Les évolutions de l'enseignement des travaux à l'aiguille à l'Ecole

Il a été évoqué la création, par la loi Falloux de 1850, d'école de filles dans les communes de 800 habitants, ainsi que la nécessité d'apprendre les travaux à l'aiguille pendant

¹⁰⁵ Archives départementales du Doubs, 1T/107, « Maîtresses de couture ».

¹⁰⁶ *Ibid.*, « Maîtresses de couture ».

¹⁰⁷ *Ibid.*, « Maîtresses de couture ».

le temps scolaire. Mais l'École ne fut gratuite qu'à partir de 1881 et surtout, obligatoire qu'à partir de 1882. Ainsi, l'Instruction publique se devait de proposer aux écoliers, une formation certes nécessaire pour renforcer la République, mais aussi une formation répondant aux besoins réels des populations à travers la France.

Chez les jeunes filles, cette volonté de renforcer les connaissances des femmes en terme de savoir relatifs au maniement de l'aiguille se retrouve dans les mesures entreprises ministère de l'Instruction publique : à défaut de correspondances identifiées aux archives départementales de la Haute-Saône, une copie d'une lettre de 1880 du ministère de Jules Ferry au recteur de l'académie de Besançon¹⁰⁸ met en avant la volonté de technicisation progressive, ainsi que l'uniformisation des pratiques de l'enseignement des travaux à l'aiguille souhaitées par le gouvernement. Le ministère invite une institutrice adjointe ainsi qu'une institutrice de chaque département à venir se perfectionner à des cours de coupe et d'assemblage à Paris. Ainsi, cette volonté de faire progresser les savoirs des écolières en terme de technicité se retrouve dans *Enseignement des travaux du ménage à l'usage des jeunes filles* paru en 1885, - manuel conforme aux programmes officiels de l'Instruction publique. La couture y est évoquée au détour d'un bref chapitre sur la conservation des vêtements¹⁰⁹. Cette cinquième édition de l'ouvrage est donc des plus concises en terme de notions et d'apprentissages qui, ici, semblent être innés chez les femmes. La neuvième édition du manuel parue en 1897 intitulée *Travaux manuels et économie domestique* est quant à elle beaucoup plus exhaustive quant aux travaux à l'aiguille : la partie cinq du livre, composée de 90 pages, est entièrement consacrée à l'apprentissage de la couture et à l'entretien du linge : apprentissage des différents points, apprentissage de la découpe, de l'assemblage, etc¹¹⁰. Cet approfondissement des notions propres à la couture peut traduire une considération davantage scolaire que familiale de l'enseignement des travaux à l'aiguille ou encore une nécessaire adaptation de masse à une pratique sans cesse plus sollicitée par une industrie en plein essor ; Industrie qui, lorsqu'elle traverse une conjoncture difficile, peut influencer sur les mesures étatiques en terme d'instruction publique : à la fin du XIXème siècle, de nombreux centres de production dentelière dont fait partie la Haute-Loire se voient menacés. Les grandes mesures républicaines désengageant les religieux - soutiens avérés de la dentelle - ainsi que les effets de mode, rendent instable la

¹⁰⁸ Archives départementales du Doubs, 1T/107, « Maîtresses de couture ».

¹⁰⁹ AMIS Sophie, SCHEFER Georgette, *Enseignement des travaux du ménage à l'usage des jeunes filles. Cinquième édition*, Librairie Charles Delagrave, Paris, 1885.

¹¹⁰ AMIS Sophie, SCHEFER Georgette, *Travaux manuels et économie domestique. Neuvième édition*, Librairie Charles Delagrave, Paris 1897.

production dentelière et amorcent dans ces régions, la crise de la dentelle. Pour contrer le déclin dentelier en renforçant la qualité, et donc la production, diverses mesures sont édictées dans une proposition de loi élaborée par deux députés : Ferdinand Engrand et Louis Vigouroux. Le premier article de cette proposition de loi demande l'enseignement professionnel de la dentelle dans certaines écoles, notamment les écoles primaires de Haute-Loire. Le deuxième article demande par ailleurs l'introduction dans les programmes scolaires de l'apprentissage de la dentelle avec une reconnaissance pour les différentes régions des spécificités locales dans les enseignements. Par ces propositions, l'alliance entre les représentants locaux, les partenaires économiques et l'Instruction publique est notable. L'article deux met, quant à lui, l'accent sur la nécessité de prendre 3 heures à la semaine scolaire pour susciter chez l'enfant le goût pour la dentelle ; ouvrages à la dentelle qui devront être poursuivis au domicile familial pour que l'enfant, à l'aide de ses pairs, puisse s'entraîner et parfaire sa pratique. L'apprentissage de la dentelle est donc ici un enjeu économique notable, à tel point que cet apprentissage doit s'effectuer sur les bancs des écoles. Cette loi sera adoptée en juin 1903 et les mesures sont appliquées nationalement en collaboration avec les associations locales. La circulaire du 16 janvier 1904 relative à l'application de la loi de 1903 alloue 10 000 francs au budget de l'Instruction publique afin de permettre l'adoption de réelles mesures et promouvoir l'apprentissage de la dentelle. Parmi ces mesures nous avons l'introduction dans le programme des écoles normales du Puy, de Caen et d'Alençon des cours d'études de la dentelle à la main. Cours assurés par une ouvrière dentelière d'élite. D'autre part, dans l'attente de maîtresses formées, des cours ont été assurés dans les écoles primaires par des ouvrières expertes dans les départements où la production de dentelle est notable : la Haute-Loire, le Calvados, l'Orne ; ainsi que dans les communes intéressées par cette mesure et qui en ont fait la demande : Bailleul, Mirecourt, Tulle, Arlanc et Luxeuil-les-Bains (Figure 9). En ce qui concerne l'organisation de ces cours d'enseignement de la dentelle, ils sont prodigués durant les temps dévolus aux travaux à l'aiguille qui seront, quant à eux, effectués au domicile des jeunes élèves¹¹¹.

¹¹¹ Joseph CHAUMIE, *16 janvier 1904. Circulaire relative à l'application de la loi du 5 juillet 1903, en ce qui concerne l'organisation de l'enseignement de la dentelle à la main dans les écoles normales d'institutrices et dans les écoles primaires de filles*, (en ligne), http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/fichiers_pdf/toformation/19040116.pdf (page consultée le 12 octobre 2016).



Figure 9 : Départements et villes concernés par la loi du 16 janvier 1904.

De manière générale, l'apprentissage des travaux à l'aiguille est vite devenu un enjeu majeur pour la République au sein de ses écoles primaires. En effet, par la mise à disposition d'un savoir pratique et approprié aux jeunes filles, l'Etat encourage les familles à confier leurs enfants à l'école. De plus, avec la gratuité et l'obligation, la possibilité offerte aux jeunes filles d'apprendre à manier l'aiguille fait de son temps de scolarité, un temps qui n'est pas perdu car économiquement rentable à l'avenir. Enfin, les adaptations de la législation, permettant de spécialiser les contenus même des cours de travaux à l'aiguille au sein des grands centres de production dentelière est notable. Dans les départements et les villes cités précédemment, les cours de travaux à l'aiguille étaient donc différents et spécifiques en terme de contenus d'enseignement. Désormais, il convient de tenter d'étayer ces recherches afin d'observer en quoi, la formation à la dentelle de Luxeuil diffère des autres formations prodiguées dans les écoles des régions de France concernées.

La dentelle constitue donc un enjeu de poids tel que lorsque celle-ci est menacée en France, elle est capable de mobiliser le législateur pour sa préservation. Cependant, les mesures entreprises n'ont pas exclusivement concerné l'enseignement primaire.

3. L'apprentissage de la dentelle : une forme d'enseignement technique

Au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, avec le développement et l'entérinement de l'Instruction publique, l'enseignement des travaux à l'aiguille et, plus particulièrement ici, de la dentelle

s'institutionnalise à l'Ecole. Cette promotion du savoir dentelier est, comme il a été évoqué précédemment, en réponse à un besoin, voire une nécessité de l'époque, d'occuper les femmes à l'ouvrage ainsi qu'à des impératifs économiques domestiques et industriels. En effet, les femmes ont besoin de travailler la dentelle pour assurer quelques revenus supplémentaires à leurs foyers¹¹², mais l'industrie, par la mécanisation et la forte demande de dentelle qui la stimule, demande une main-d'œuvre qualifiée et efficace ou, à contrario, contraint les dentelières à se faire plus efficaces et soigneuses si elles souhaitent préserver leur activité hors de l'Industrie.

A- La dentelle dans les prémisses de développement de l'enseignement technique

Pour répondre à cette demande croissante et, déjà au XIXème siècle, à cet impératif de rendement, l'enseignement technique tend à se développer timidement. Bien évidemment loin de ces institutions qui existent aujourd'hui, il est intéressant d'observer la place que les femmes pouvaient investir dans ces organisations sans cesse plus institutionnelles.

a- Place des femmes dans l'enseignement technique

En effet, au XIXème siècle, l'idée selon laquelle l'éducation offre aux enfants la possibilité de s'élever socialement au regard de la situation qu'occupait leurs parents n'est pas acquises. C'est pourquoi, dans les établissements accueillants des jeunes filles d'origines socioculturelles différentes, on constate une ségrégation des catégories sociales et une adaptation des contenus d'enseignements selon leurs origines : les jeunes bourgeoises sont dirigées vers des arts d'agrément et des savoirs dits littéraires et les filles du peuple sont orientées vers des travaux de leur rang, dont font partie les travaux à l'aiguille¹¹³. Il fut d'ailleurs très difficile d'édicter clairement les enseignements techniques à proposer aux femmes. Les travaux à l'aiguille, types d'activités que Stéphane Lembre range dans les « pré-supposés naturalistes et sociaux »¹¹⁴ sont, au XIXème siècle, difficilement institutionnalisables en tant que formation. En effet, ces travaux sont, par définition, propres aux femmes et enseignés aux jeunes filles et écolières dès leur plus jeune âge. Dès lors, outre quelques leçons prodigués dans

¹¹² TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentelières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 60-61.

¹¹³ MAYEUR Françoise, *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, édition Perrin, 2008, p. 9-10.

¹¹⁴ LEMBRE Stéphane, *L'école des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1840)*, PUR, 2013, p. 68.

à l'école, il est difficile d'évaluer les prérequis et les apports complémentaires que peut offrir l'Etat aux femmes.

Mais - réflexion intéressante sur le genre et la technique - des hommes ont investi progressivement les ateliers de dentelle avec la mécanisation de ces-derniers. En effet, en France, dans les années 1840, lorsque la production mécanique de tulle s'installe¹¹⁵, les industriels demandent à l'Etat la formation « d'hommes pratiques »¹¹⁶. C'est ainsi que, par le biais de la machine, attribut de l'homme, des denteliers sont apparus dans le processus de production de la dentelle ; côtoyant ainsi des femmes lorsque ces dernières, comme il l'a été évoqué précédemment, travaillaient dans des ateliers de production.

b- Les possibilités d'apprentissages soutenues par la Loi

Les initiatives visant à former le public à la dentelle n'ont pas toujours attendu les encouragements de l'Etat français. C'est le cas de Théodore Falcon, dessinateur émérite né au Puy en 1804, qui a fondé une école pratique de dentelle en 1838 dans sa ville natale. Cette école accueille des ouvrières de tout le département. Leur formation durait 3 mois, était rémunérée et la plupart des frais étaient pris en charge. Ainsi formées, les ouvrières rentraient chez elles pour produire et enseigner les techniques apprises à leurs congénères¹¹⁷. Dans un esprit de bienfaisance et d'amélioration de la production de dentelle, il créera par ailleurs en 1854, l'école de dentelles des enfants pauvres.

L'Etat soutient ces initiatives à travers la circulaire de Victor Duruy du 30 octobre 1867 à destination des recteurs. Le ministre de l'Instruction publique demande à ces-derniers de solliciter les parents afin de permettre la création de petites initiatives locales, de petits externats à destination des filles. Déjà, pensionnats, institutions et cours d'enseignement supérieur cohabitaient depuis la Révolution. Mais ces cours n'avaient pas pour finalité d'éduquer les jeunes femmes mais de parfaire leur éducation. Les mères étaient, dans certaines organisations, autorisées à assister aux cours pour reprendre celui-ci avec leur fille par la suite. Ces cours, non considérés comme des classes à leur ouverture, étaient davantage des réunions dont la finalité était de parfaire les connaissances d'un public volontaire dans une discipline donnée. C'est pour cela que ces temps d'instruction concernaient aussi des adultes des deux sexes pour des

¹¹⁵ LEMBRE Stéphane, « La qualification, la main et la machine. Filles et garçons face aux formations dentellières (XIXe-XXe siècles) », in F. Knittel, P. Raggi (dir.), *Genre et Techniques, XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.53.

¹¹⁶ LEMBRE Stéphane, *L'école des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1840)*, PUR, 2013, p. 59.

¹¹⁷ TRINCAL Geneviève, « Les denteleuses » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 25.

enseignements divers et variés¹¹⁸. En cela, les réunions visant à approfondir les connaissances de certaines personnes sans qu'il y ait de visée professionnelle, ne peuvent être considérées ici.

Au Velay, en Auvergne, l'institution religieuse des béates est sollicitée par le préfet qui soutient en 1856, le travail de 800 béates dans le département. Ces femmes sont à la charge de la communauté et se mettent à disposition des locaux ; Elles veillent les morts, les ensevelissent, enseignent le catéchisme et apprennent à lire et à écrire aux enfants, partagent leurs maisons chauffées avec les dentelières qui peuvent ainsi travailler lors de veillées, etc. Ces femmes ont un rôle dans l'apprentissage et la production dentelière. Cependant, il est difficile d'être en connaissance des apports réels de ces-dernières étant donné que leurs occupations sont aussi diverses que variées. Une carte des béates établie en 1881 par Auguste Rivet semble cependant mettre en avant une « concordance positive »¹¹⁹ entre la présence de béates et l'industrie dentelière. Quelques années plus tard, le rôle de la béate sera nuancé. Celle-ci représenterait davantage une ouvrière plus ou moins habile n'étant pas forcément en mesure de transmettre efficacement son savoir. Il convient donc de rappeler que, traditionnellement, en Haute Loire, ce sont les mères qui forment leurs filles à la dentelle¹²⁰.

D'autres initiatives particulières plus ou moins isolées concourent elles aussi à transmettre le savoir de la dentelle. Ce fut le cas de l'école pratique de dentelle au Puy en 1838, ou encore d'une école gratuite pour enfant pauvres en 1853¹²¹. L'école pratique est soutenue par les conseils municipaux qui accordent jusqu'en 1861 des subventions. Au sein de l'école, l'enseignante de dentelle est placée sous l'autorité de l'institution des béates citée précédemment. A l'arrêt des subventions, cet établissement cesse rapidement de fonctionner et finit par fermer ses portes. En ce qui concerne le département concerné par cette étude, il n'est pas retenu dans les archives départementales de Haute-Saône de traces du passé relatives à l'existence d'initiatives locales soutenues par la loi. Cependant, dans le département limitrophe du Doubs, des initiatives tentent de subsister et cela, pour former des individus demandeurs d'un apprentissage pratique et, à terme, rémunérateur. En effet, une lettre de novembre 1869, de l'instituteur de Fontenottes, dans le Doubs, à l'intention de l'inspecteur primaire¹²² mentionne l'existence d'un cours de couture pour adulte tenu par la femme de l'instituteur les

¹¹⁸ MAYEUR Françoise, *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, édition Perrin, 2008, p. 101.

¹¹⁹ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 67-68.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 68

¹²¹ *Ibid.*, p. 68.

¹²² Archives départementales du Doubs, 1T/107, « Maîtresses de couture ».

lundi, mardi, mercredi et vendredi soir de 18 à 20 heures. L'instituteur déplore que, après trois années de cours du soir, la commune, lui ayant promis rémunération, n'accepte qu'en 1869 de lui octroyer 30 francs alors que lui et sa femme espérait 50 francs pour palier les frais engagés par les cours. Ces cours du soir pour adulte ont lieu à une époque où, en écho à la circulaire de Monsieur Duruy évoquée précédemment, l'Etat tente progressivement de mettre en place un enseignement technique, notamment avec la création de l'enseignement primaire supérieur en 1833. Sans parler pour autant d'apprentissage avant l'apprentissage, ce cours du soir peut faire partie de ces initiatives soutenues par le législateur afin de former au mieux les volontaires aux enseignements techniques¹²³.

L'enseignement secondaire féminin, quant à lui, est permis officiellement depuis la loi Camille Sée du 21 décembre 1880. C'est cependant en 1882 que l'enseignement de la gymnastique et des travaux à l'aiguille sont proposés aux jeunes collégiennes et lycéennes. Les archives municipales de la ville de Besançon disposent de quelques affiches¹²⁴ allant de 1880 à 1881, destinées à informer les bisontins de l'ouverture des classes d'enseignement secondaire pour jeunes filles à partir du 2 février 1880. L'institutionnalisation de la loi Camille Sée fin 1880 a probablement permis à ces cours de se déplacer de la salle du rez-de-chaussée de l'école du Saint Esprit pour aller dans une salle de l'académie à partir de novembre 1881. Cependant, comme il s'agit d'années antérieures à 1882, les programmes ne contiennent aucune notion de travaux à l'aiguille.

D'autre part, une fois de plus, en l'absence de sources dans les archives départementales de la Haute-Saône, les archives départementales du Doubs sont en possession d'un album de couture datant de 1913 : celui de Mademoiselle Eva Chasserot¹²⁵. La provenance de ce cahier n'est pas précisée ; possiblement celui d'une élève suivant un cours ménager. Ce cahier recouvre toute une année d'enseignement, celle d'une classe de troisième de novembre 1912 à mai 1913. Ce cahier, semblant faire fonction d'évaluation présente donc l'évolution annuelle de divers travaux allant du dessin à la broderie, au rapiècement en passant par la création de vêtements. Chaque travail est évalué et le professeur ne laisse aucun commentaire.

Ainsi, des exemples Auvergnats d'initiatives visant à favoriser l'apprentissage de la dentelle se sont mis en place avec le concours de l'Instruction publique et d'institutions

¹²³ LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, La Découverte, Paris, 2016, p. 28.

¹²⁴ Archives municipales de la ville de Besançon, 1R/28 « Instruction publique de la ville de Besançon ».

¹²⁵ Archives départementales du Doubs, 14T/309, « Album de couture d'Eva Chasserot ».

religieuses. Cependant, leur collaboration avant les grandes mesures de laïcisation étaient courantes du fait de la proximité des familles avec l'Eglise. La dentelle fut ainsi soutenue à travers des initiatives diverses et variées et avec plus ou moins d'efficacité à une époque où celle-ci devait s'améliorer pour répondre aux demandes de la mode, de l'industrie et pour concurrencer la mécanisation qui guettait.

B- L'apprentissage de la dentelle sur les genoux de l'Industrie

A Faverney, vieux village médiéval de Haute-Saône, l'entreprise de Madame Garret offre un sujet de réflexion appréciable pour aborder les modalités de formation des jeunes filles par les entreprises elles-mêmes. En effet, l'efficacité et la précision des ouvrages étaient si importantes aux yeux de Madame Garret, qu'elle a ouvert dans sa propriété un ouvroir où pouvaient être formées des dentelières. Monsieur Curien, par l'intermédiaire de ses archives et ses échanges avec les anciens issus de la dentellerie favernéenne connaît à ce jour l'organisation du travail dans l'ouvroir de Madame Garret. Le travail était organisé de telle manière à rendre rapidement les dentelières novices les plus aptes au travail : toutes étaient installées à des tables de 15 à 25 mètres. A côté ainsi qu'en face de chaque dentelière experte se trouvait une dentelière novice. Cette alternance permettait aux plus inexpérimentées de s'appuyer sur le travail des plus anciennes. Le rythme de travail était intense : de 7h30 à 13h00 avec une pause à 9h00 puis de 14h à 18h00. Soit, au moins 9h00 par jour d'ouvrage. Monsieur Curien rappelle qu'il était demandé aux jeunes femmes d'être en mesure de suivre la production des habituées sous un an maximum au risque de quitter l'atelier et donc, de ne plus être une source de revenus pour leur famille. Ici, la méthode d'apprentissage rapportée est en grande partie basée sur le mimétisme et sur la transmission orale du savoir.

Cet atelier regroupe jeune filles et femmes de tout âge comme le montre le cliché ci-après antérieur à 1919¹²⁶. Madame Garret est installée au centre du second rang, à la droite de Madame Clémence Garret, sa nièce et future propriétaire de l'entreprise. Au tout premier rang ainsi qu'au second se trouvent de toutes jeunes filles, à la gauche de la nièce de Madame Garret se trouvent des travailleuses en situation de handicap et à l'arrière, les dentelières expertes. Tout laisse donc à penser que la formation des jeunes dentelières commençait dès le plus jeune âge

¹²⁶ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

dans ces ateliers. Cette formation à l'ouvroir eu lieu dès l'installation de l'entreprise à Favorney et ce jusqu'à sa fermeture après la Seconde Guerre mondiale.



*Figure 10 : Madame Marie Garret parmi les dentelières de l'ouvroir - avant 1919.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.*

La seconde photo des dentelières de l'entreprise, prise lors des années trente, montre Madame Clémence Garret, la nièce de Madame Garret parmi ses employées¹²⁷. La dentelle connaît un long déclin et le nombre de dentelières est ici moins conséquent. De plus, celles-ci sont visiblement moins jeunes que celles employées par sa tante.

¹²⁷ Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.



Figure 10 : Clémence Garret parmi les dentelières de l'ouvroir - alentours des années 30.
Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

Cette diminution notable du nombre de dentelières, ainsi que le vieillissement de ces dernières, se retrouvent et peuvent s'expliquer à travers les analyses de Geneviève Trincal sur le déclin dentelier de la dentelle de Haute-Loire. En effet, l'évolution du nombre de dentelières dans le temps est une valeur intéressante. A Craponne, entre 1851 et 1886, une baisse est à noter ; mais elle est plus sensible chez les jeunes de 10 à 14 ans et les adultes de 30 à 34 ans. Dès 1886, il ne sera plus recensé de dentelières âgées de moins de 10 ans. Pour la période évoquée plus haut, la perte d'effectif global est d'environ 29%. Pour la période de 1886 à 1911, la perte sera quant à elle de 14%¹²⁸. Cette diminution de l'effectif total des dentelières est relativement uniforme en Haute-Loire, mais en comparant les chiffres de Craponne à ceux de Saint-Georges-Lagricol, il est à constater que les jeunes classes d'âge ne connaissent pas la même fluctuation : bien que les moins de 10 ans disparaissent eux aussi des rangs en 1886, les 10-25 ans sont, quant à eux, plus nombreux en 1886 qu'en 1851. Par la suite, et jusqu'en 1911, la dentelle régresse, les effectifs chutent, notamment ceux de 10 à 15 ans¹²⁹. A Chomelix, il est recensé beaucoup plus de dentelières que dans les deux lieux cités précédemment. Durant la première période évoquée, la régression est très lente pour cette ville, il faut attendre 1886 pour connaître une diminution plus marquée du nombre de dentelières. Les moins de 15 ans ne sont

¹²⁸ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 104.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 104.

plus recrutés¹³⁰. Pour de nombreuses communes, le schéma reste le même. Le nombre de dentelières décroît inéluctablement dans le temps, plus ou moins rapidement et affecte toujours les plus jeunes. Cette baisse de la plus jeune des classes d'âge encore présente est une annonce de mains d'œuvres futures indisponibles. La population dentelière est donc moins nombreuses dans le temps, mais aussi, plus vieille. En effet, si les dentelières de moins de 20 ans représentaient un tiers de la population dentelière totale de Haute-Loire en 1886, elles ne représentent plus que 10 % en 1911.

Ainsi, faute de travail et de débouchées, la formation des dentelières ne peut avoir lieu. Ce qui expliquerait probablement, la grande variation dans l'effectif et l'âge des dentelières présentes chez Madame Garret. Bien que le déclin dentelier soit possiblement dû en grande partie aux évolutions de la mode, Maurice Bolle évoque le relatif échec de l'enseignement technique en Haute-Saône. Sans développer clairement les modalités d'enseignement dont il déplore l'échec, le président de la chambre syndicale des fabricants de Broderies de la Haute-Saône avance que les dentelières sont peu formées à l'Ecole, dans l'apprentissage de quelques points, et réaffirme que leur formation est essentiellement domestique¹³¹. Ainsi, les dentelières sans diplôme sont peu rémunérées et se tournent vers l'Industrie. Les dessinateurs se font, quant à eux, rares de par l'absence de formation à l'échelle départementale.

VI. Conclusion

Les modalités d'apprentissage de la dentelle en Haute-Saône, et notamment du Luxeuil, spécialité départementale, restent à ce jour encore difficile à percevoir dans leur globalité. En effet, cette pratique dentelière particulière, nécessitant l'utilisation de trois feuilles de papier différentes requiert un apprentissage qui lui est propre ; différents départements denteliers coexistent en France entre 1850 et 1914 et ces-derniers ne mobilisent pas les mêmes techniques - à l'image du carreau utilisé au Puy-en-Velay.

La déconstruction de la chaîne de production de l'ouvrage dentelier permet d'identifier les différents intervenants de ce processus ainsi que leur organisation et les rôles qui leurs sont dévolus. En effet, l'ouvrière dentelière doit être en mesure de mobiliser les savoirs et savoir-faire relatifs à l'ouvrage qui lui est commandé. Mais l'entrepreneuse, à l'image de Madame Garret, doit être en mesure de connaître les spécificités des ouvrages qu'elle commande, les

¹³⁰ TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993, p. 104-105.

¹³¹ BOLLE Maurice « *Dentelles et Broderies de France* », *L'illustré – Paris, Province, Colonies*, avril 1927, p. 54.

techniques mobilisées, les réseaux à solliciter pour mener son travail à terme, la gestion des stocks nécessaires à cette réalisation et encore, à titre d'exemple, la comptabilité, essentielle, à la gestion de son entreprise. Ces recherches suscitent donc la question suivante : quels savoirs et savoir-faire sont nécessaires pour mener à bien la production dentelière ? Tout dépend ici de l'échelle retenue : souhaite-t-on appréhender l'apprentissage de la gestion et l'organisation de cette chaîne de production ou encore l'apprentissage de la réalisation de l'ouvrage en lui-même ? Ouvrage pouvant, à lui seul, paraître obsolète s'il n'est pas assemblé à d'autres pour constituer une robe, un chapeau, etc. Cet apprentissage relatif à la petite cellule de production, celle des dentelières ouvrières, peut être entraperçu à travers les dispositions prises par l'institution scolaire. Mais malheureusement, en Haute-Saône, il ne subsiste pas pour l'instant de productions connues, ni de manuels ou encore de trames de leçons prodiguées à cette époque. De plus, les notions relatives à l'apprentissage au sein de l'industrie, dans les ouvriers, et notamment celui de Madame Garret, restent superficielles. Quelques grands aspects de cet apprentissage par mimétisme - peut-être même apprentissage quasi muet - sont identifiables mais cela reste superficiel.

Ainsi, l'apprentissage de la dentelle - pratique genrée, destinée aux femmes, tant par les attraits occupationnels qu'économiques induits par l'époque - semble souffrir d'avoir été considéré comme une activité féminine par essence, et donc transmise de manière informelle, quasiment en catimini. Cependant, il convient de reconnaître que tout le monde ne pouvait être Madame Garret ou Madame Villequez-Renaudin. La production même de la dentelle de Luxeuil n'a rien d'inné pour l'Homme par ailleurs. Les modalités de ces vastes apprentissages sont donc, pour l'instant, encore difficilement appréhendables dans leur globalité. Néanmoins, afin d'affiner cette réflexion, il est intéressant de considérer un courrier adressé à Madame Villequez-Renaudin le 18 mai 1896, d'expéditeur inconnu. Ce dernier écrit : « Vous savez comme moi que l'article de Luxeuil a fait son coup de feu et que la copie de ces articles par les fabriques du Nord ont gâché pour un certain temps cette fabrication. Je ne crois pas à une reprise sérieuse pour la saison (...) » avance l'expéditeur en évoquant les commandes en cours avec Madame Villequez-Renaudin¹³². De ce fait, il souligne la non exclusivité de la dentelle de Luxeuil en Haute-Saône, et ce dès la fin du XIX^{ème} siècle. Il y a donc des communications plus ou moins formelles des processus de production et des dessins avec le Nord voire même d'autres régions. Dès lors, cette pratique vient nuancer le caractère exclusif des productions selon un territoire donné et offre une possibilité de réflexion et de poursuite d'investigations

¹³² Fond personnel d'archives de Monsieur Curien Guy.

quant aux modalités d'apprentissages de la dentelle de Luxeuil à travers les possibles archives et sources disponibles dans le Nord et dans les autres foyers de productions français.

VII. Bibliographie

SOURCES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU DOUBS

- Sources imprimées
 - T : Enseignement général. Affaires culturelles. Sports (1800-1940)
 - Enseignement
 - 1T : Préfecture
 - 1T : Enseignement – Fonds de la préfecture
 - 1T/107 : Nomination des maîtresses de couture 1886-1888, nomination des Instituteurs et institutrices 1887-1890
 - 1T/161 : Maîtresses de couture 1902-1912
 - 14T/309 : Album de couture d'Eva Chasserot 1913

ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE BESANCON

- R : Instruction publique, Sciences, Lettres et Arts. Sports et tourisme
 - 1R : Instruction publique
 - 1R/28 : Instruction publique
Cours d'enseignement secondaire à l'usage des jeunes filles ; organisation et fonctionnement (1880-1882)

FOND PATRIMONIAL DE L'ESPE DE BESANCON MONTJOUX

- AMIS Sophie, SCHEFER Georgette, *Enseignement des travaux du ménage à l'usage des jeunes filles. Cinquième édition*, Librairie Charles Delagrave, Paris, 1885.
- AMIS Sophie, SCHEFER Georgette, *Travaux manuels et économie domestique. Neuvième édition*, Librairie Charles Delagrave, Paris 1897.
- BUISSON Ferdinand, *Dictionnaire pédagogique et d'instruction primaire. Première partie, tome 1*, Librairie Hachette et compagnie, Paris, 1882.
- DRIESENS Charles, *Alphabet de la ménagère*, édition Edouard Cornely et compagnie, Paris, 1900.
- LEGOUVE Ernest, *Une élève de seize ans*, collection Hetzel, Paris, 1891.
- ROCHARD Jules, *L'éducation de nos filles*, Librairie Hachette et compagnie, Paris, 1892.

FOND PERSONNEL D'ARCHIVES DE MONSIEUR CURIEN GUY

SOURCES IMPRIMEES

- « Dentelle et broderie en Haute-Saône », *Art et industrie*, août 1910.
- 16 janvier 1904. *Circulaire relative à l'application de la loi du 5 juillet 1903, en ce qui concerne l'organisation de l'enseignement de la dentelle à la main dans les écoles normales d'institutrices et dans les écoles primaires de fille* (en ligne). Ressources numériques en histoire de l'éducation (page consultée le 12 octobre 2016). Disponible sur http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/fichiers_pdf/toformation/19040116.pdf
- Les lois scolaires de Jules Ferry : la loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles (en ligne). Sénat (consulté le 10 février 2016). Disponible sur <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/loi21880.html>

SOCIOLOGIE

- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Presses Universitaires de France, 1950, rééd. « Quardrige » 2009.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- *Genre et techniques : XIXe-XIXe siècle. Sous la direction de Fabien Knittel et Pascal Raggi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, collection repères, 2016.

EDUCATION DES FILLES

- MAYEUR Françoise, *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, édition Perrin, 2008.

TRAVAUX A L'AIGUILLE EN FRANCE

- LEBEAUME Joël, « La transformation des travaux d'aiguille en leçons de couture ou la constitution de pratiques scolaires cohérentes », in *Spirale - revue de Recherches en Education*, 1995, n°14, p.108.
- VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Mayenne, éditions Gallimard, 1980.

GENERALITES SUR LA DENTELLE

- BOLLE Maurice « *Dentelles et Broderies de France* », *L'illustré – Paris, Province, Colonies*, Pâques 1927.
- FOURISCOT Mick, *Dentelles et broderies de France. Comment les reconnaître ?*, éditions Bonneton, Paris, 2001.

PRODUCTION DENTELLIERE

EN HAUTE-SAONE

- *Conservatoire de la Dentelle de Luxeuil*, (en ligne). Son histoire (Consulté le 14 novembre 2016). Disponible sur <http://dentelledeluxeuil.com/>
- DUCHÊNE Fabrice, *La dentelle de Luxeuil et le grand siècle des brodeurs en Haute-Saône*, édition des Tramways de Haute-Saône, 1997.
- FOURISCOT Mick, MOREL Huguette, *Le Luxeuil : Dentelle mixte à l'aiguille et au lacet mécanique*, Editions Didier Carpentier, 2001.
- JOSSERAND Ferdinand « *Dentelle et broderies en Haute-Saône par Ferdinand Jossierand* », *L'opinion économique et financière. Edition illustrée*, Paris, n°2 juillet 1949.
- *L'illustré. Paris, Provinces, Colonies*, Paris, Pâques 1927.
- *La nouvelle revue franc-comtoise. Numéro 1 nouvelle série*, Dole Imprimerie H. Chazelle, quatrième trimestre de 1988.

EN HAUTE-LOIRE

- FONTAINVILLE Paul, *Le Puy centre dentellier : sa dentelle aux fuseaux*, Le Puy, 1947.
- *La dentelle du Puy*, (en ligne). Centre d'enseignement de la dentelle au Fuseau (Consulté le 2 novembre 2016). Disponible sur http://www.ladentelledupuy.com/index.php?page=dentelle_materie
- *La Haute-Loire*, 18 juin 1903.
- ROUCHON Ulysse, *La vie paysanne dans la Haute-Loire*, tome I, *La terre, la race, la maison, le costume, la nourriture*, La Haute-Loire, 1933.
- TRINCAL Geneviève, « *Les denteleuses* » *La dentelle et les dentellières en Haute-Loire de 1850 à 1914*, Institut du Massif Central, 1993.

Résumé :

L'approche du processus d'apprentissage de la dentelle, à travers le cas de la production dentelière en Haute-Saône entre 1850 et 1914, s'effectue sous plusieurs aspects. En effet, l'étude des spécificités et caractéristiques de l'ouvrage dentelier haut-saônois, comparé à un autre type d'ouvrage qu'est celui du Puy-en-Velay, permet l'extraction des particularités de la dentelle de Luxeuil. L'étude de l'organisation du processus de production, révèle l'étonnante diversité des intervenants de ce processus aperçu communément tel un ouvrage essentiellement féminin et solitaire. Les savoirs et savoir-faire nécessaires sont multiples et varient selon l'étape dans la production de dentelle. En effet, la rentabilité économique de la production dentelière en Haute-Saône stimule ainsi des instances d'apprentissage telles l'Instruction publique, la famille, la collectivité et l'industrie.

Mots clés : production dentelière, dentelle, Haute-Saône, apprentissage, 1850-1914

Lace and lace production in Haute- Saône from 1850 to 1914

Summary :

The approach to the learning process of lace, through the case of lace production in Haute-Saône between 1850 and 1914, is carried out in several respects. Indeed, the study of the specificities and characteristics of the Haute-Saône lacework, compared to the craftsmanship applied in Puy-en-Velay, allows the extraction of the specificities of the Luxeuil lace. The study of the organization of the production process reveals the astonishing diversity of people who take part in a process seen as an essentially feminine and solitary work. The knowledge and craftsmanship required are multiple and vary according to the stage of production of the lace. As a matter of fact, the economic profitability of lace production in Haute-Saône stimulates learning bodies such as public education, the family, the community and the industry.

Key words : lace production, lace, Haute-Saône, apprenticeship, 1850-1914